

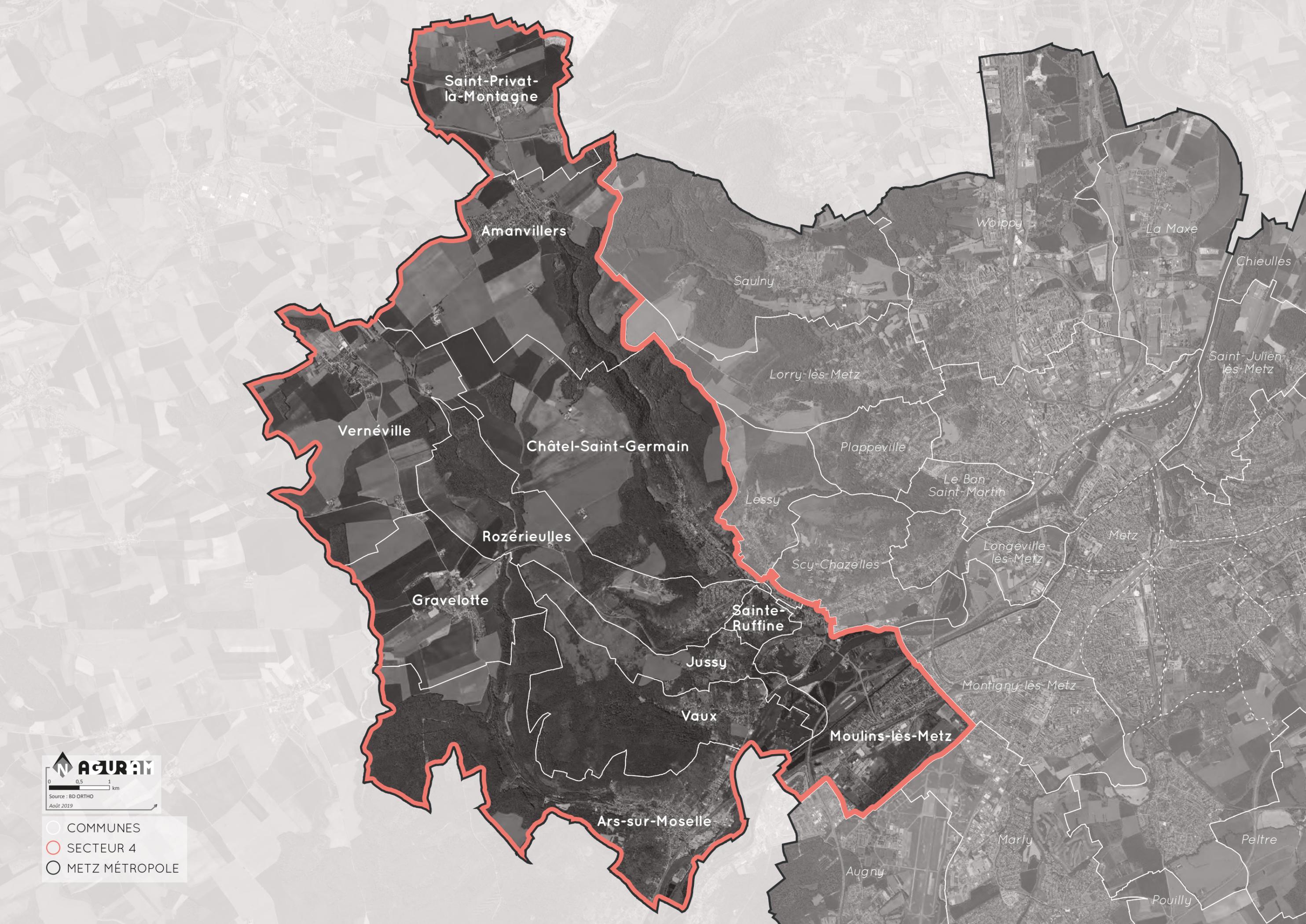
SECTEUR 4

Ce secteur regroupe des communes de bords de Moselle, implantées en fond de vallée et sur les coteaux, ainsi que des communes de plateau, à l'ouest et au nord, dans un paysage agricole. Les vallées de Montvaux et de la Mance, ainsi que plusieurs espaces boisés, accompagnent ces cours d'eau et marquent les paysages.

Ces liens géographiques qui guident la desserte routière locale. Ainsi, Châtel-Saint-Germain, Moulins-lès-Metz et Rozérieulles se sont développées autour des principales voies de communication sur lesquelles sont également connectées les communes du plateau (Amanvillers, Gravelotte, Saint-Privat-la-Montagne ou Vernéville). Bien qu'intégrés à la conurbation, les villages de Vaux, Jussy et Sainte-Ruffine profitent d'une situation un peu plus à l'écart de ces infrastructures routières. L'autoroute A4 et l'autoroute A31 bordent le secteur au nord et au sud. La voie ferrée Nancy-Luxembourg dessert la halte d'Ars-sur-Moselle.

Actisud (Moulins-lès-Metz) et la zone d'activités Schweitzer (Ars-sur-Moselle) sont les deux principaux secteurs d'activités et de commerces d'échelle métropolitaine. Néanmoins, d'autres pôles commerciaux ou artisanaux de proximité sont encore présents dans plusieurs villages. Les espaces inondables de la Moselle et les risques de mouvements de terrain impactent largement les possibilités d'urbanisation du secteur.

Jussy dispose d'un PLU SRU et Vaux dépend du RNU. Les autres communes devraient disposer d'un PLU rénové d'ici fin 2020.



AGURAM
 0 0,5 1 km
 Source : BD ORTHO
 Août 2019

- COMMUNES
- SECTEUR 4
- METZ MÉTROPOLE

AMANVILLERS



EN BREF



Située au nord-ouest de la métropole, Amanvillers est implantée dans la partie amont de la vallée de Montvaux. Elle est la porte d'entrée sud du plateau du Pays Haut agricole, et s'étend principalement le long de la RD643. Cet axe structurant, qui suit la vallée du ruisseau de Montvaux, lui garantit une bonne connexion avec le reste de la métropole. Amanvillers bénéficie également de la proximité de l'échangeur de Sainte-Marie-aux-Chênes, qui permet d'accéder à l'autoroute A4.



Fortement touchée durant la Seconde Guerre mondiale, la commune a su se reconstruire et présente un développement urbain constitué d'extensions pavillonnaires amorcées depuis l'Après-Guerre. Le noyau originel de type village-rue lorrain classique s'est fortement étendu le long de la RD643. La richesse d'Amanvillers provient de l'extraction des carrières de pierre de Jaumont. Une fierté pour la commune symbolisée par la statue du Géant et par un mur surmonté de wagons en entrée de ville. L'activité agricole du plateau est confirmée par la présence de nombreuses fermes (Champenoise, Montigny-la-Grange).



Amanvillers est traversée par le ruisseau de Montvaux, qui constitue l'une des principales continuités écologiques supracommunales du territoire. Son paysage, essentiellement agricole, présente également quelques continuités de types forestières et prairiales. On retrouve ainsi les bois de Montigny et de Saint-Vincent, encadrant le ruisseau. Le site d'extraction de pierre de Jaumont se trouve au nord-est du ban communal.



Amanvillers est identifiée comme pôle-relais dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du nord-ouest messin (Sainte-Marie-aux-Chênes, Metz, Woippy). La ville procède à la révision générale de son PLU depuis le 27 juin 2017.

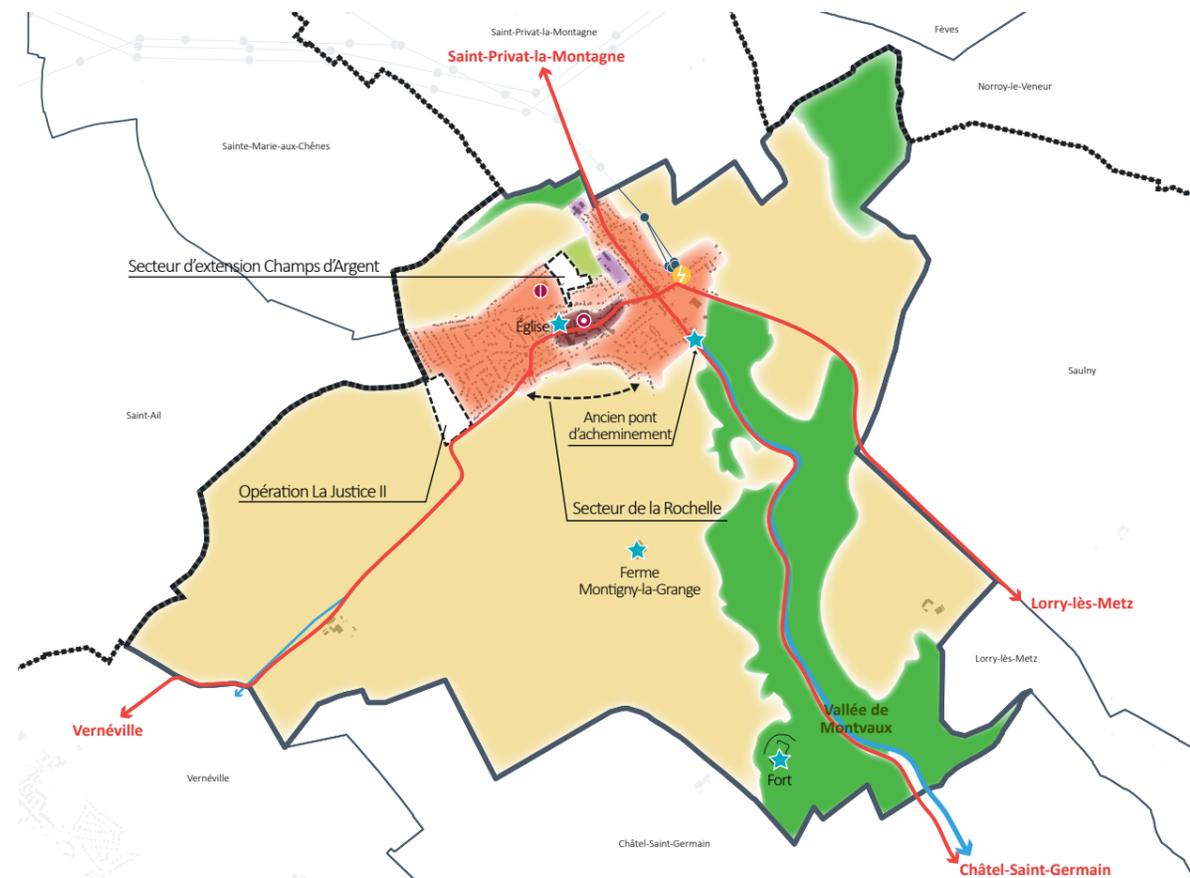


Les principales orientations de son projet de PADD prévoient de :

- permettre à la ville de demeurer un pôle urbain attractif et attractant de la métropole ;
- étoffer l'offre d'équipements et les facilités de déplacements ;
- encadrer et favoriser les activités économiques et de services ;
- protéger le plateau agricole et la vallée de Montvaux.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Projet de chemin / gestion des eaux pluviales
- Voie structurante
- Poste électrique
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Pylône
- Équipement
- École
- Équipement sportif



Juin 2019
0 200 400 m
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement d'Amanvillers sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 27 juin 2017.

Destiné à être arrêté avant fin 2019, le PLU en cours d'élaboration prévoit :

- un secteur d'extension urbaine mixte Champs d'Argent (OAP - 2,5 ha)
- l'aménagement d'un chemin paysager - secteur de La Rochelle (OAP).

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

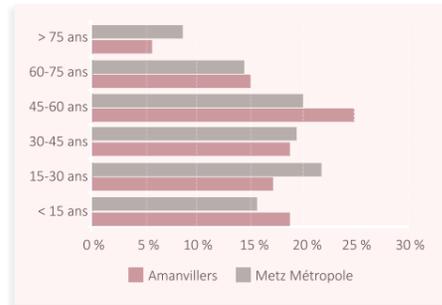
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



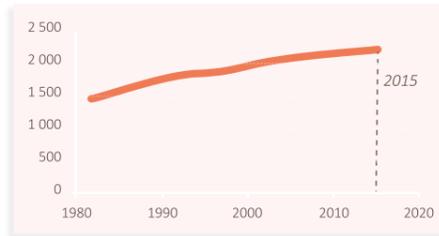
2 192
habitants
(1,0 % de Metz Métropole)

885
ménages

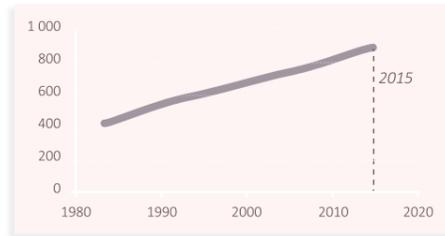
2,5
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

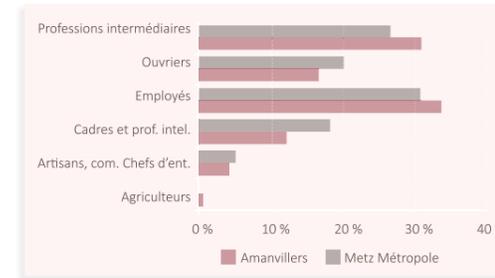


76,2 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

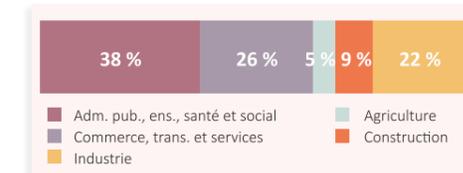
9,4 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

308
emplois sur la commune

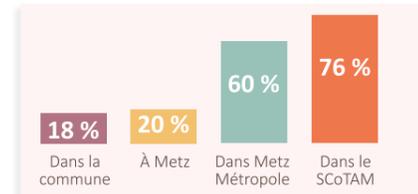
6,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



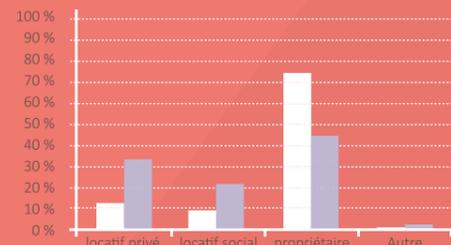
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

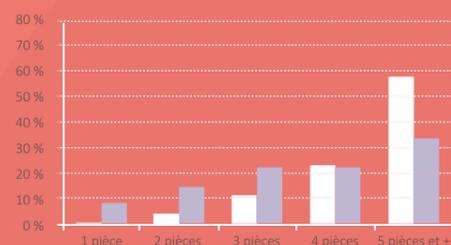


■ Amanvillers ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



4,7 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

885 résidences principales
(0,9 % de Metz Métropole)

78,7 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

2,7 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

105 logements sociaux (2017)
(24.952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aléa risque minier en bassin ferrifère (Fontis et affaissement progressif)

OCCUPATION DU SOL



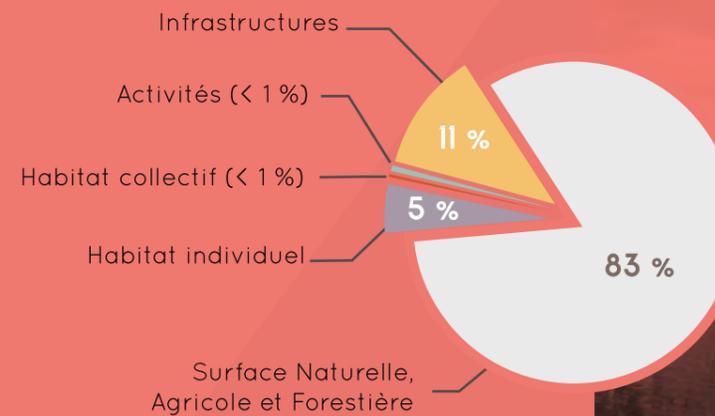
Surface totale de la commune **977 HA**
Surface agricole utile (SAU) **656 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision du PLU (27 juin 2017)

> Opération La Justice, tranche n°2 (63 logements)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Ferme Montigny-la-Grange (XV^e siècle)
- > Ancien pont d'acheminement de la carrière Bilaine (XIX^e siècle)
- > Église Saint-Vincent (1890)
- > Groupe fortifié François-de-Guise (partie nord- XIX^e siècle)



ARS-SUR-MOSELLE



EN BREF



Située au sud-ouest de la métropole, à proximité immédiate de Jouy-aux-Arches et de la zone d'activités ActiSud, Ars-sur-Moselle est une ville aux origines anciennes, implantée en rive gauche de la Moselle. Le franchissement de la rivière représente une contrainte pour les déplacements et explique l'attractivité commerciale de la ville auprès des communes du plateau. La ville dispose d'une excellente desserte ferroviaire depuis la ligne Nancy-Metz (TER) et des bus du réseau le Met'.



Ars-sur-Moselle comporte une pluralité de tissus urbains. Depuis les vestiges de l'ancien Aqueduc romain jusqu'aux cités ouvrières, ceux-ci témoignent des différentes périodes de développement de la commune. Le cœur de ville existait au Moyen-Âge, avant que les activités minières et industrielles ne transforment la morphologie urbaine. L'urbanisation contemporaine s'est ensuite concentrée le long des principaux axes de communication que sont la RD11 (vers Gravelotte) et la RD6 (vers Moulins-lès-Metz).



La forme urbaine d'Ars-sur-Moselle est étroitement liée à l'existence d'un relief de coteau prononcé, qui a incité la ville à se développer dans le fond des vallées de la Mance et de la Moselle. Autrefois viticole, la commune développe à nouveau ce type d'activités dans les secteurs AOC Vins de Moselle. De par sa localisation entre côtes et vallée de la Moselle, les continuités écologiques qui traversent le ban communal sont nombreuses (forêt du Graouilly, ruisseau de la Mance, etc.).



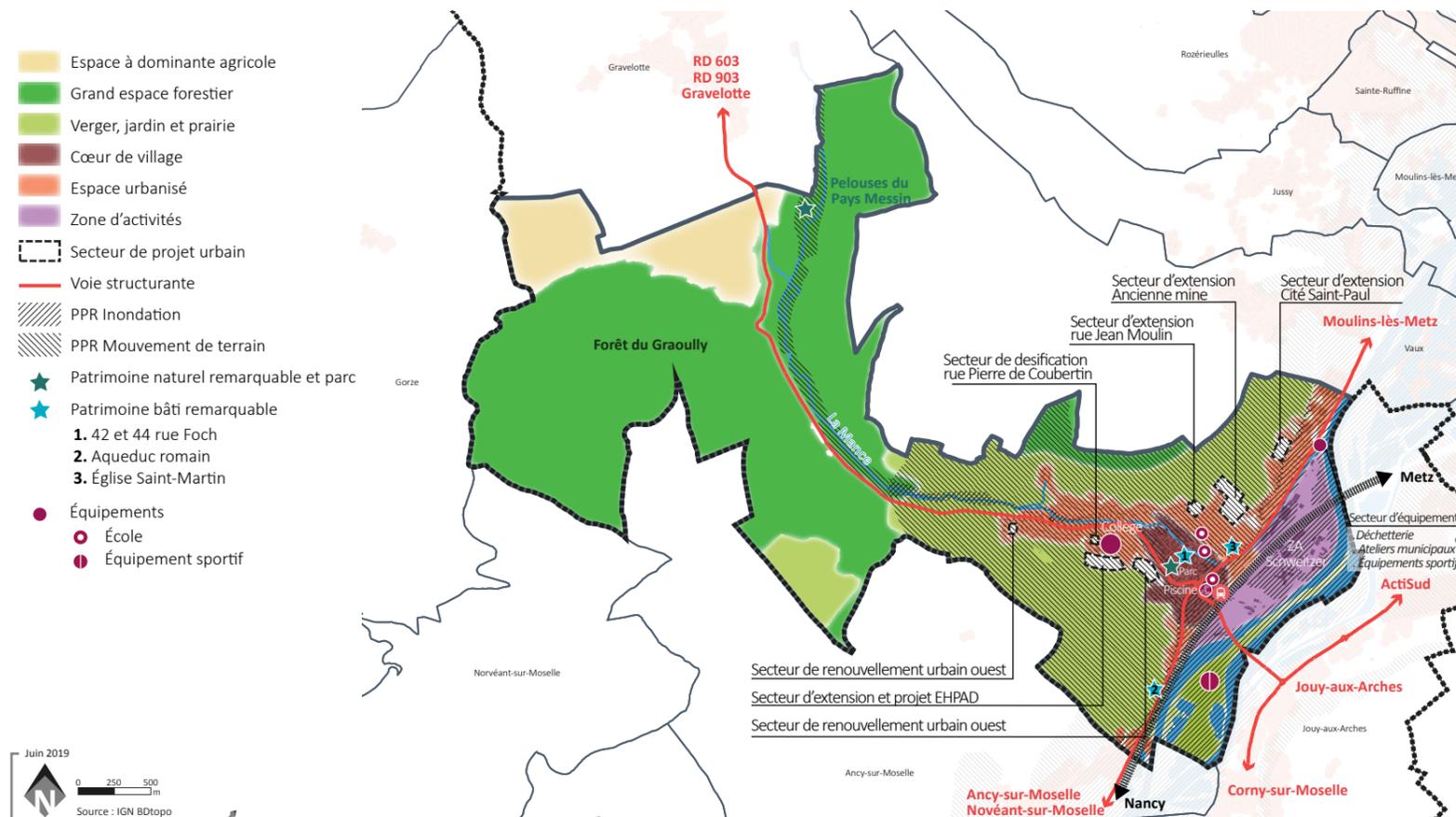
Identifiée comme centre urbain de services dans l'armature urbaine du SCoTAM, Ars-sur-Moselle est dotée d'un PLU approuvé le 30 juin 2017 et modifié le 16 avril 2018.



Ses principaux objectifs sont de :

- renforcer le rayonnement territorial de la ville par la création de logements diversifiés et le confort d'un niveau d'équipement adapté aux besoins de la population ;
- conforter le rôle moteur du centre-ville ;
- soutenir et développer les activités économiques pourvoyeuses d'emplois ;
- préserver les richesses patrimoniales et les continuités écologiques de son territoire.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur d'extension du Temple la Ferrée (OAP - 3,65 ha)
- Secteur de densification rue Pierre de Coubertin (OAP - 0,32 ha)
- Secteur de reconversion de l'ancien crassier de mine de la rue de Verdun (OAP - 0,64 ha)
- Secteur d'extension situé à proximité de l'ancienne mine (OAP - 3,58 ha)
- Secteur d'extension rue Jean Moulin (OAP - 0,83 ha)
- Secteur d'extension situé à l'arrière de la cité Saint-Paul (OAP - 2,41 ha)
- Requalification de la zone d'activités du DR Schweitzer (OAP)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

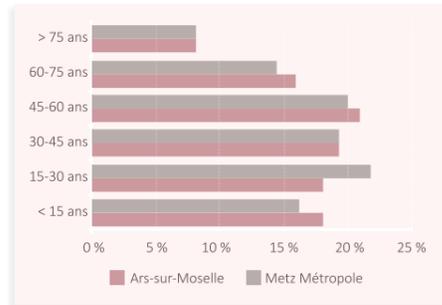
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



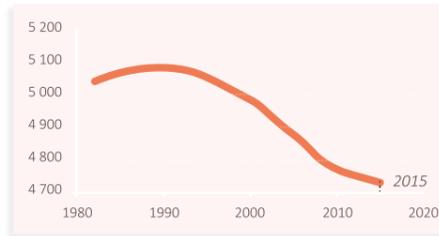
4 720
habitants
(21 % de Metz Métropole)

2 170
ménages

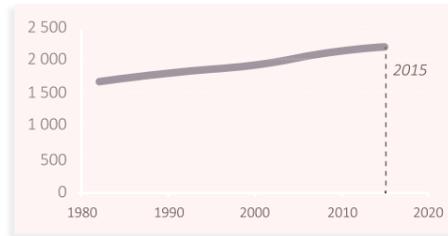
2,2
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

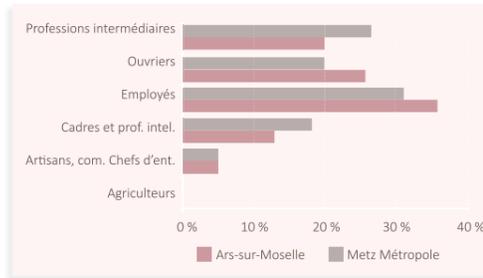


77,2 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

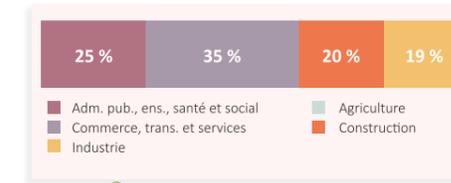
17 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

1 308
emplois sur la commune

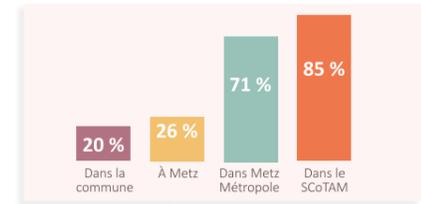
3,5 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



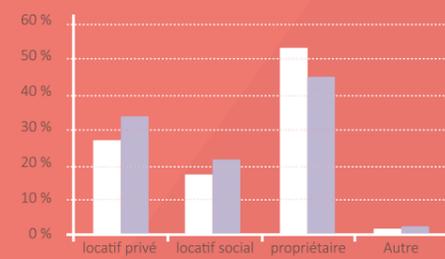
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

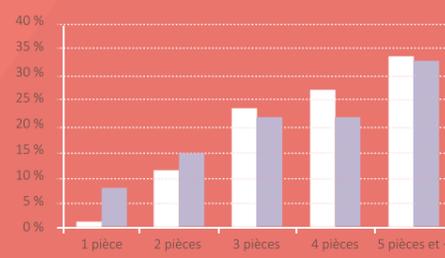


■ Ars-sur-Moselle ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



4 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

2 170 résidences principales
(2,1 % de Metz Métropole)

47,1 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

8,2 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

474 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



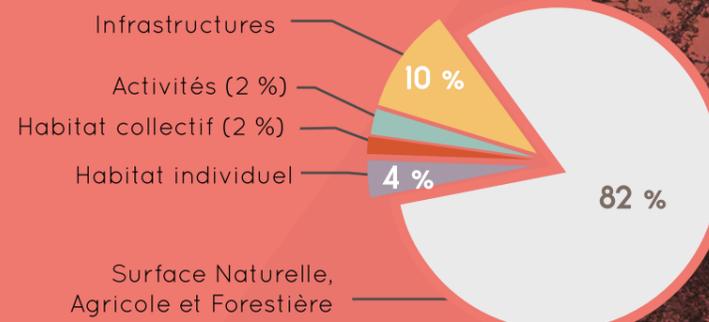
- > PPRI de la Moselle et de la Mance
- > PPRMT (Côtes de Moselle)
- > Aléa Fontis lié à l'abandon de l'exploitation des mines de fer
- > 4 sites pollués répertoriés (Basol)

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Projet de redynamisation du centre-bourg
- > Opération mixte derrière le collège Pilâtre de Rozier (59 logements mixtes et Ehpad 120 lits)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1 168 HA**
Surface agricole utile (SAU) **126 HA**
Sièges d'exploitation agricole **2**

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Aqueduc romain (Monument historique)
- > Habitations, 42 et 44 rue Foch
- > Église Saint-Martin
- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > AOC « vins de Moselle »

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN



EN BREF



Inscrite dans le paysage des côtes de Moselle, Châtel Saint Germain est située dans la partie ouest de la métropole. La commune fait partie de la conurbation formée par les villages de Sainte-Ruffine, Rozérieulles, Lessy, Moulin-lès-Metz et Scy Chazelles, tous implantés le long de la RD603. Cet axe constitue l'une des voies pénétrantes majeures vers l'A31 et le cœur de la métropole. Située au débouché de la Vallée de Montvaux, Châtel Saint Germain est traversée par la RD643, qui la rattache directement aux communes du plateau de Briey (Amanvillers, Sainte-Marie-aux-Chênes, etc.).



La zone urbanisée occupe la partie la plus plate du vallon et présente une configuration de village rue, étiré vers le val de Moselle. La commune présente ainsi des profils urbains contrastés avec, en premier lieu, le village ancien, qui garde une ambiance rurale et forestière. Il se forme autour de la rue principale parallèle au ruisseau qui servait, jadis, de source d'énergie pour l'ancienne usine. Le château de Chahury constitue une trace du passé industriel de la commune, autour des anciennes forges. Ce secteur est complété par plusieurs lotissements contemporains. A cela, s'ajoute une zone d'activité récente et, enfin, le quartier de Petit-Châtel, aux caractéristiques urbaines marquées par le gabarit imposant des casernes Serret.



La commune est répartie entre le plateau agricole occidental et la vallée de Montvaux, qui l'entaille. Les terrains du plateau sont constitués principalement de cultures et de pâturages. Le reste du plateau est occupé par des forêts, des friches militaires importantes et des étendues de pelouses calcaires. Les coteaux qui ceinturent le village étaient autrefois occupés par la vigne et des vergers. Ils sont aujourd'hui largement en friche et boisés. Le village ancien est dominé par le Mont Saint-Germain, avancée étroite du plateau vers l'est. On peut noter enfin la présence de l'ancienne voie ferrée Metz-Paris, aujourd'hui reconvertie en voie verte pour les marcheurs et cyclistes.



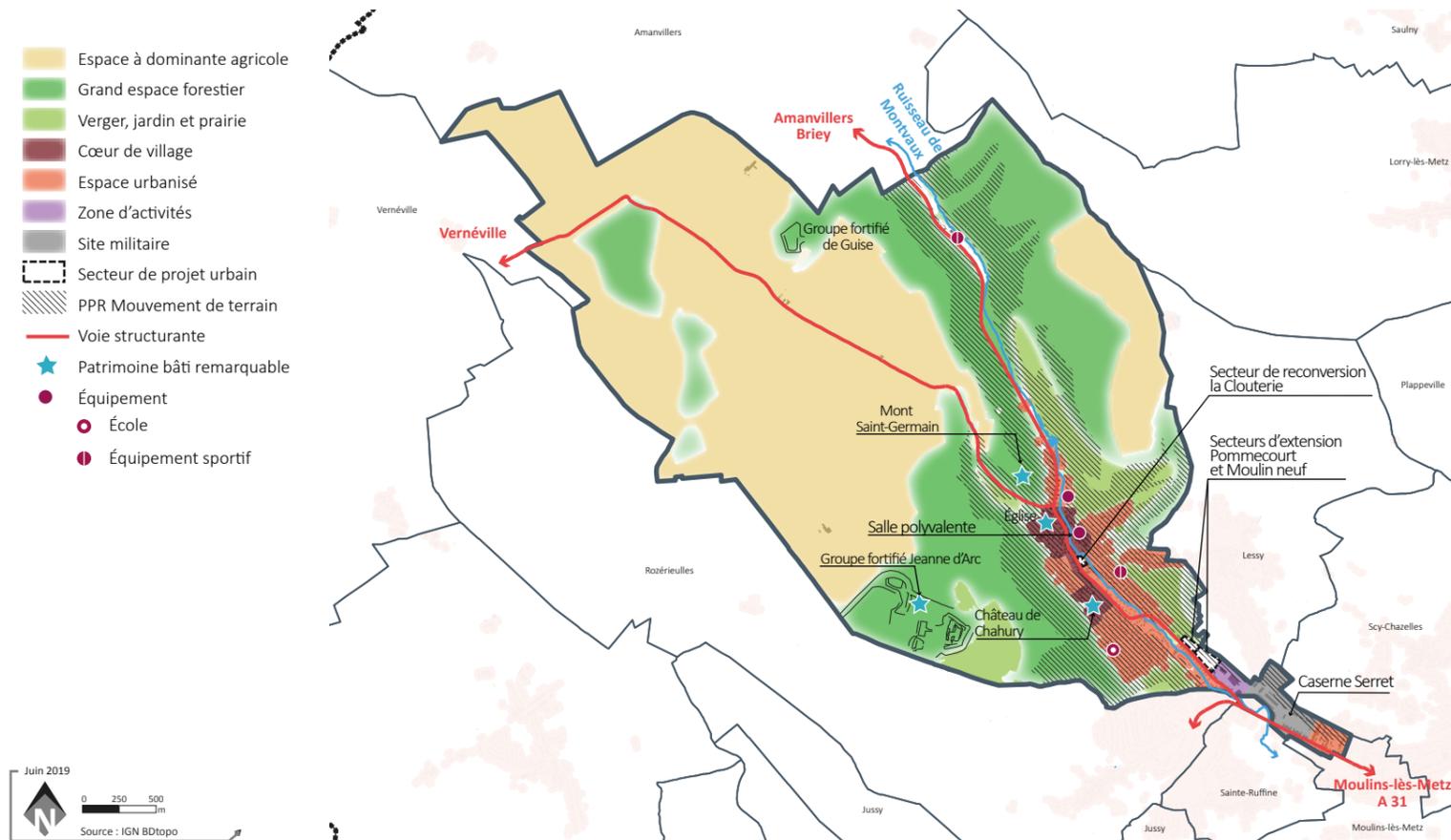
La commune est identifiée comme pôle de proximité par le SCoTAM et elle est dotée d'un Plan local d'urbanisme approuvé le 12 décembre 2017.



Les principaux objectifs de la commune sont de :

- maintenir le rôle de pôle urbain de proximité ;
- aménager un centre village à l'échelle du Châtel-Saint-Germain de demain ;
- assurer l'accueil d'une population diversifiée dans des quartiers dynamiques ;
- maîtriser la circulation automobile en favorisant les modes de déplacements alternatifs ;
- conforter et diversifier le tissu économique et agricole ;
- valoriser les patrimoines naturels, paysagers et urbains et préserver les continuités écologiques.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension Pommecourt (OAP - 2,23 ha)
Secteur d'extension Moulin Neuf (OAP - 1,81 ha)
Requalification de la zone d'activités du Longeau (OAP - 3,72 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

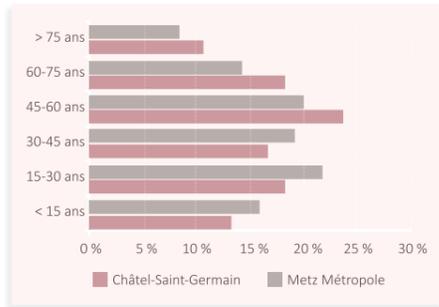
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



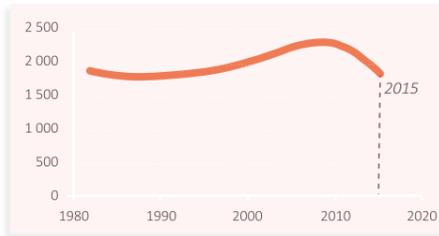
1 827
habitants
(0,8 % de Metz Métropole)

763
ménages

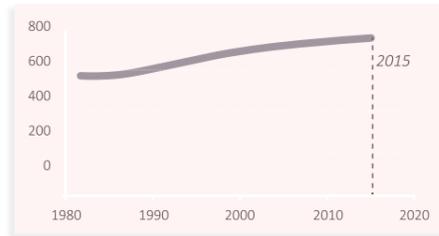
2,4
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

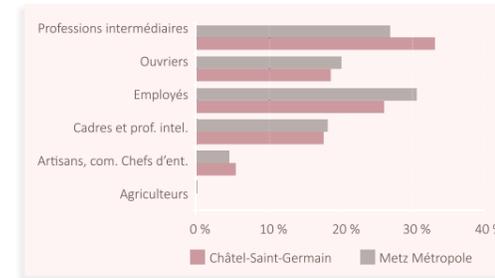


75,4 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

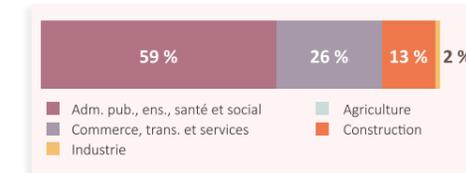
8,6 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

596
emplois sur la commune

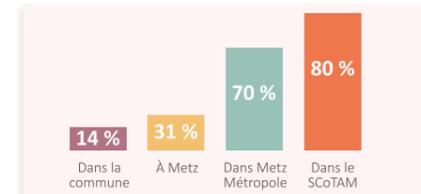
4,2 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



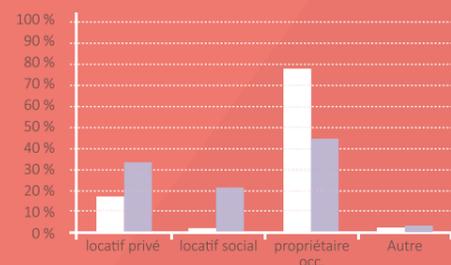
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

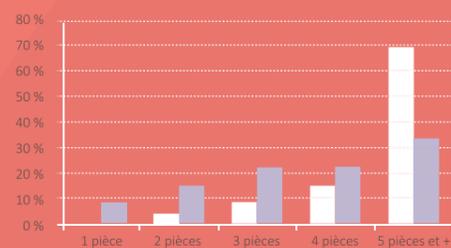


■ Châtel-Saint-Germain ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

763 résidences principales
(0,8 % de Metz Métropole)

83,4 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

5,3 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

36 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de prévention des risques mouvement de terrains

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **1288 HA**
Surface agricole utile (SAU) **612 HA**
Siège d'exploitation agricole **1**

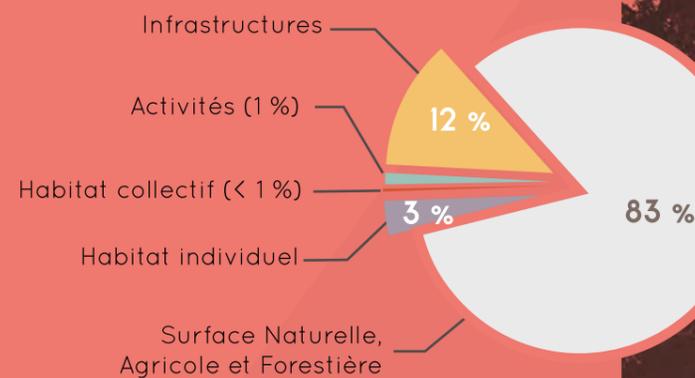
PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé le 12 décembre 2017

> Reconversion de l'ancienne clouterie (48 logements)

> Lotissement le Rebenot (40 logements)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Site archéologique du Mont-Saint-Germain (inscrit)
- > Château de Chahury (Monument historique - 1914)
- > Église Saint-Germain d'Auxerre (XVIII^e siècle)



GRAVELLOTTE



EN BREF



Située à l'extrême ouest de la métropole messine, Gravelotte s'inscrit au sein du vaste plateau agricole du Pays haut. La commune est traversée par plusieurs axes routiers départementaux, qui forment le carrefour principal du village et orientent sa morphologie. Le village vient se connecter au cœur de la métropole par le biais de la RD603, route d'accès historique vers Paris (Jarny, Verdun). Le village est desservi par la RD903, qui permet un accès direct aux communes de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse (Mars-la-Tour, Fresnes-en-Woëvre, Verdun). Sa connexion à la RD11 lui assure aussi un lien direct avec Ars-sur-Moselle et Vernéville.



Détruit en partie par les conflits de 1870 et lors de la Libération en 1944, le village historique s'est installé vers le sud en formant une rue principale le long de la RD11. Il s'étend ensuite, depuis le carrefour, le long des RD603 et RD903. Les extensions pavillonnaires récentes se sont développées vers le sud-ouest, avec la création de la rue Pâquis. Le village doit sa réputation à la rare violence des combats qui se sont déroulés sur son sol. La nécropole et son mausolée, érigés en mémoire des conflits, ainsi que le Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion, inauguré en 2014, font partie du patrimoine historique et complètent le tissu villageois local.



La commune appartient au Parc naturel régional de Lorraine. Son positionnement géographique lui confère des paysages agricoles ouverts, encadrés par des fronts boisés et entrecoupés par deux ruisseaux marquant le relief local : le Fond du Loup à l'ouest, et la Mance à l'est, dont les abords sont protégés par la zone Natura 2000 Pelouse du pays messin. Ces deux vallées sont des supports de corridors écologiques, qui traversent la commune du nord au sud. Elles s'appuient sur des petits ensembles boisés, rattachés à des ensembles plus conséquents, qui dépassent largement les limites du ban communal : Gros Bois (Forêt Domaniale du Graoully), Les Rimonts (Bois de Sainte-Ruffine) et Haie Callouette (Forêt Domaniale d'Ars-sur-Moselle).



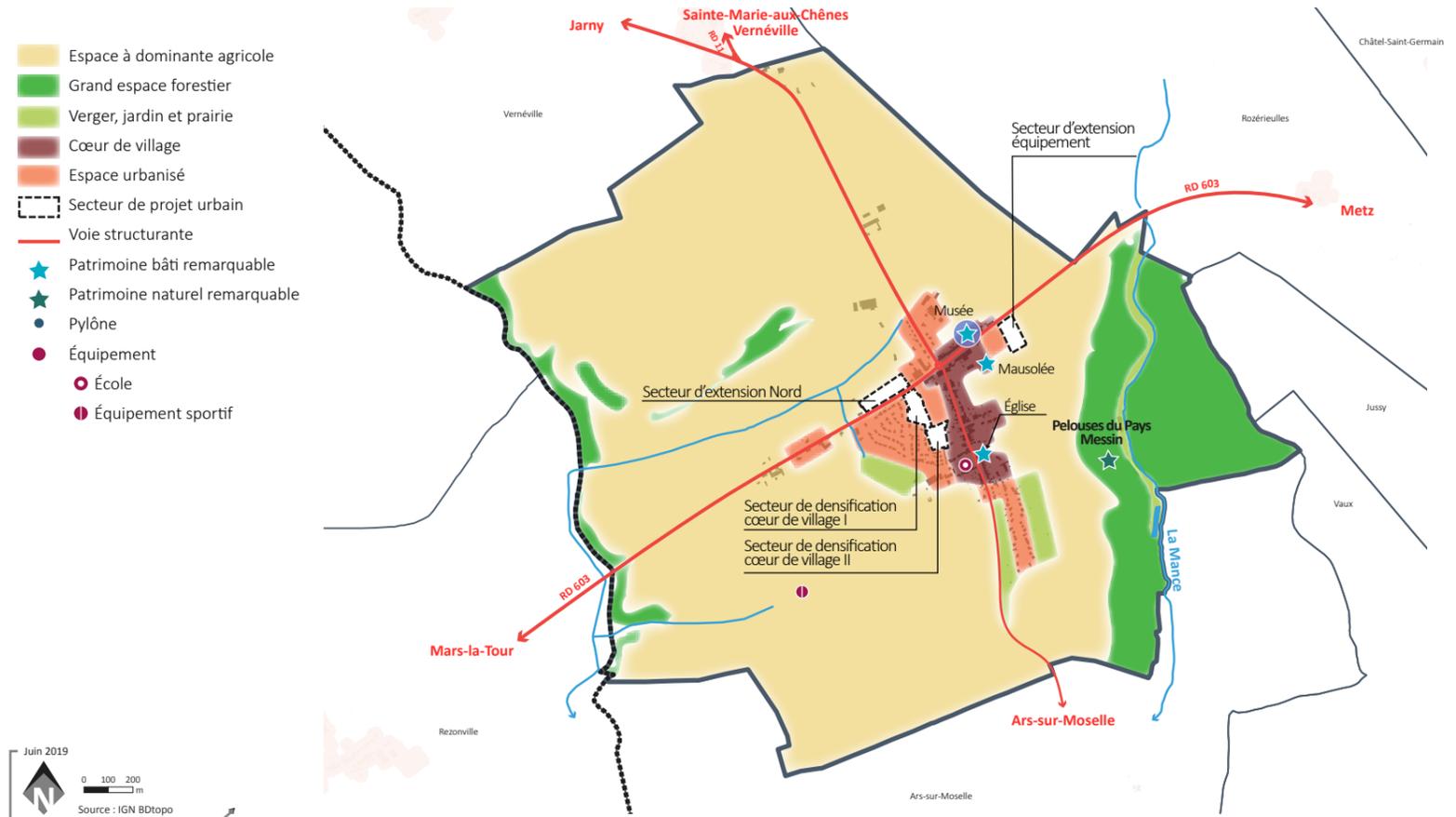
Gravelotte se trouve non loin du cœur du périmètre du SCoTAM, à moins de 15 kilomètres à l'ouest de Metz. Elle y est inscrite comme une commune résidentielle, fonctionnant en lien avec diverses polarités de l'ouest de la métropole : Ars-sur-Moselle et Moulins-lès-Metz notamment. Soumise au RNU depuis mars 2017, Gravelotte a prescrit l'élaboration de son futur PLU en juin 2017.



Les principales orientations de son projet de PADD, débattues le 17 décembre 2018 en conseil métropolitain, prévoient de :

- préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers et valoriser leurs fonctions écologiques et économiques ;
- accompagner l'évolution des tissus bâtis ;
- améliorer le cadre de vie des habitants.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Gravelotte sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 juin 2017. Le PLU en cours d'élaboration prévoit un secteur de projet de développement urbain : secteur d'extension urbaine nord (OAP - 1 ha).

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



831

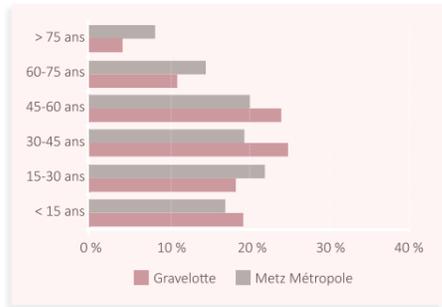
habitants
(0,4 % de Metz Métropole)

312

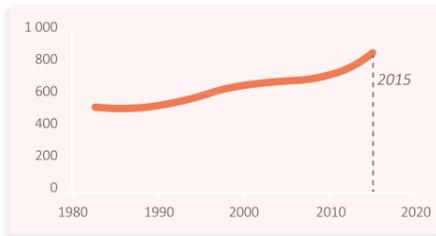
ménages

2,7

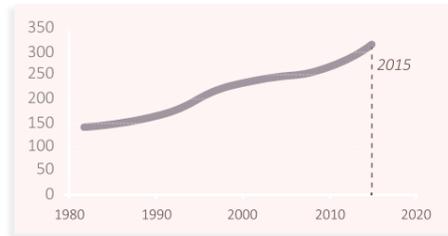
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



78,6 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

5,9 %

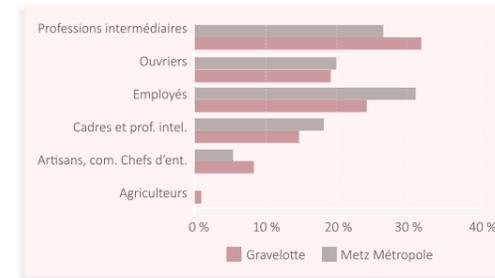
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

100

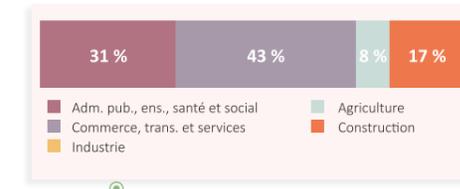
emplois sur la commune

3,0 %

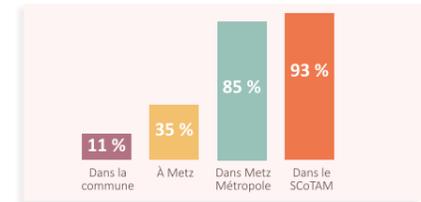
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



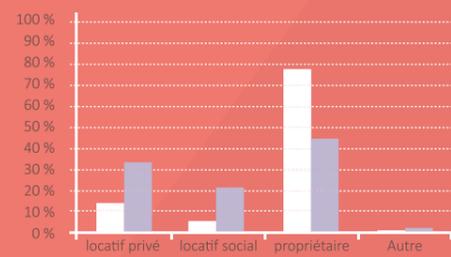
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

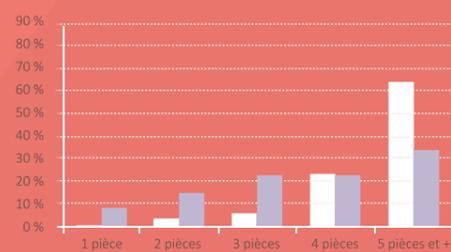


■ Gravelotte ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,0 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

312 résidences principales
(0,3 % de Metz Métropole)

86,1 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

3,8 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

20 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **570 HA**
Surface agricole utile (SAU) **392 HA**
Sièges d'exploitation agricole **4**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

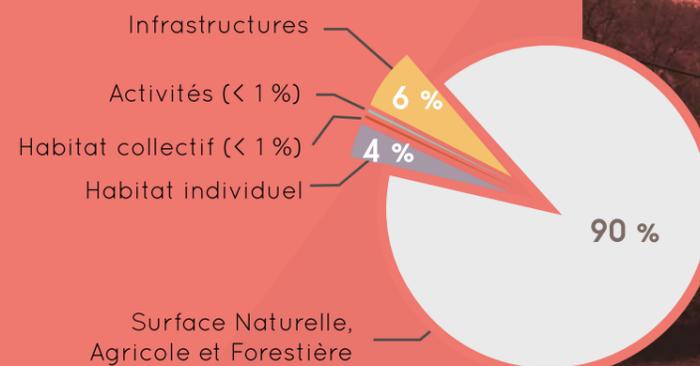


- > Révision du PLU (23 juin 2017)
- > Secteurs de densification du cœur de village 1 et 2 (20 logements et accueil périscolaire)
- > Projet de nouvelle salle des fêtes

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion (2014)
- > Mausolée et le cimetière Militaire Franco-Allemand (1905)
- > Église Saint-Léonard (1881)





EN BREF



Située dans la périphérie sud-ouest de la métropole, Jussy est une commune des Côtes de Moselle. Le ban communal s'étale en une lanière ouest-est, qui prend naissance à Gravelotte et dans la vallée de la Mance et aboutit sur les rives de la Moselle et de l'A31. La commune est desservie par un réseau de petites voies départementales connectées à la RD603 et à la RD6, qui constituent deux axes structurants de l'ouest de la métropole.



Le village, implanté sur une terrasse naturelle orientée sud-ouest, est protégé des vents dominants. Le secteur urbanisé occupe en partie la côte, jusqu'à la vallée de la Moselle et ses gravières. Jussy se singularise par la morphologie compacte de son cœur de village, étroitement liée avec l'histoire viticole et vivrière, partagée avec la commune limitrophe de Vaux. L'église, classée en 1847, a été fortement endommagée par le bombardement aérien qui a affecté le village le 23 mai 1944. Il a fallu 24 ans pour la réhabiliter. Bénéficiant de sa proximité avec Metz, Jussy a connu une forte urbanisation dès les années 1960 (constructions individuelles notamment).



Caractérisée par l'équilibre entre ses espaces bâtis et des espaces boisés encore largement présents, la commune forme la limite nord-est du Parc naturel régional de Lorraine. Le plateau de Jussy est couvert par une zone Natura 2000, sur des terrains longtemps consacrés aux activités militaires. Ce sol révèle aujourd'hui une flore typique liée à la présence de pelouses calcaires. Le relief et la végétation permettent la conservation d'un écrin naturel et qualitatif pour le village. Le regain d'intérêt et la dynamique récente des activités viticoles AOC « vins de Moselle » constituent une valeur ajoutée pour les résidents et le rayonnement de la commune. Grevée par le risque inondation, la vallée de la Moselle est occupée par des étangs issus des sablières. Des activités de loisirs et villégiatures s'y sont développés, à proximité de l'A31.



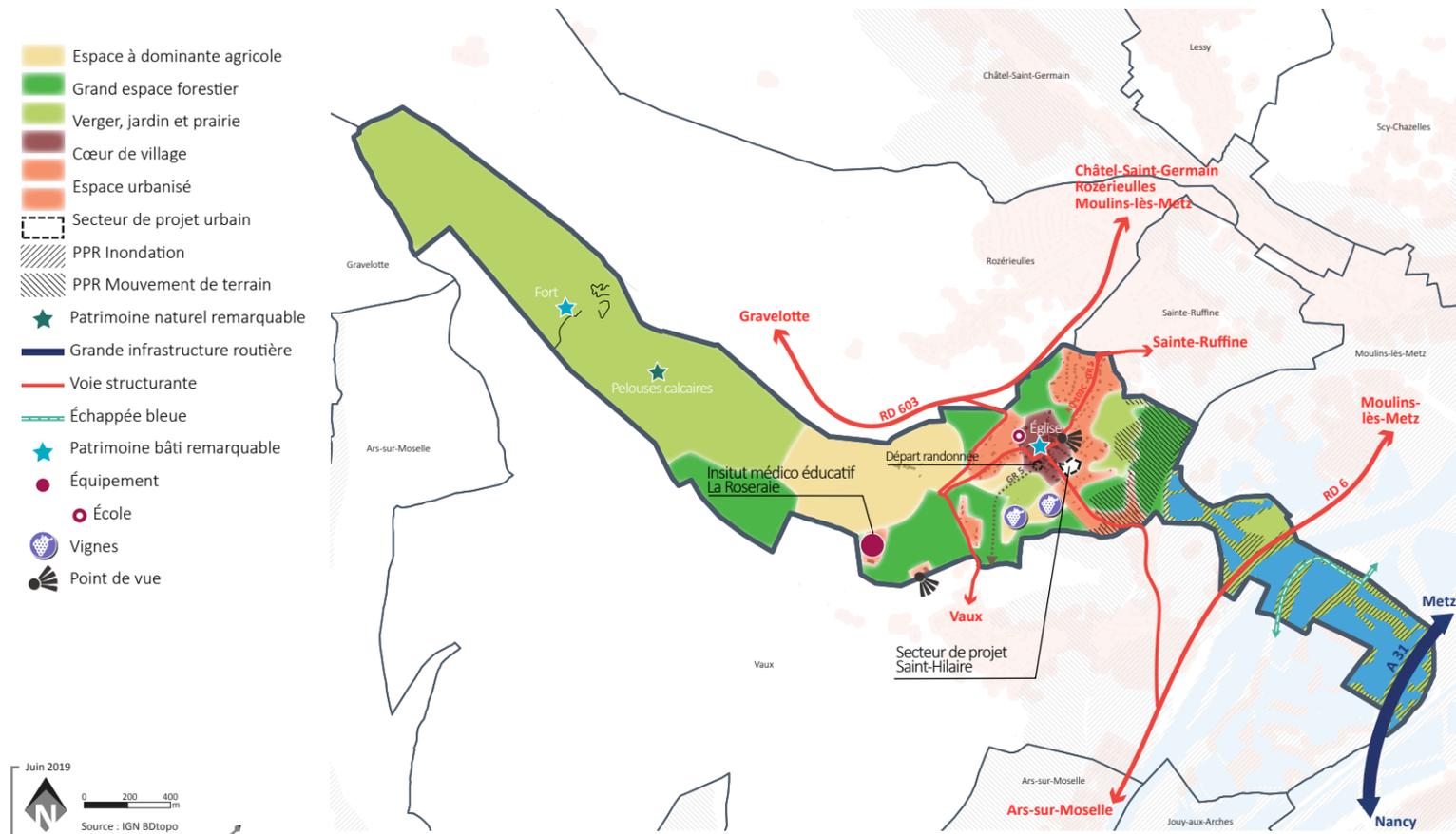
Jussy est identifiée dans l'armature urbaine du SCoTAM en tant que commune périurbaine et rurale au sud-ouest de Metz. Elle est située à proximité de Moulins-lès-Metz et d'Ars-sur-Moselle, principales polarités du secteur. La commune dispose d'un PLU approuvé en novembre 2014.



Les orientations générales pour le développement de la commune visent à :

- préserver le noyau villageois et valoriser le patrimoine existant ;
- affirmer la centralité du village ;
- conserver les arrières de parcelles et recréer des îlots ;
- protéger les éléments naturels et le patrimoine agricole.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Opération Saint-Hilaire (15 parcelles de logements individuels)

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



463

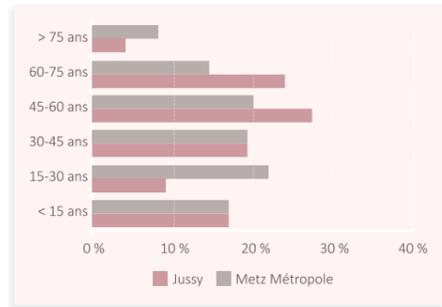
habitants
(0,2 % de Metz Métropole)

198

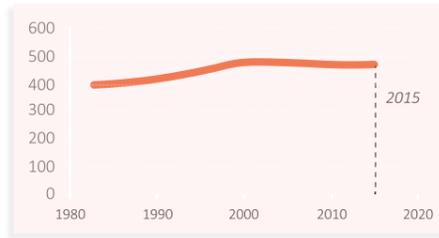
ménages

2,3

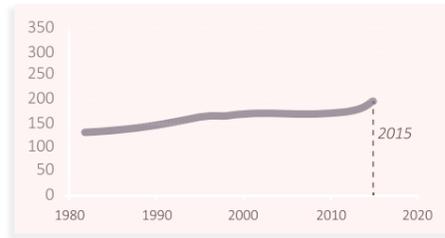
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



75,9 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

10 %

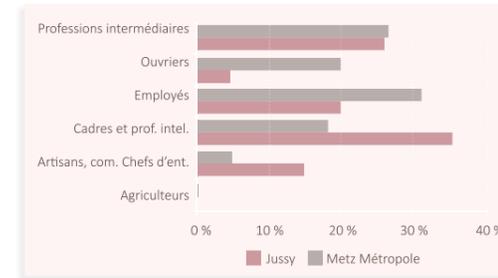
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

116

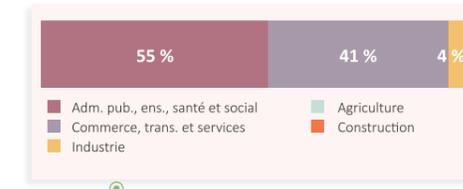
emplois sur la commune

9,3 %

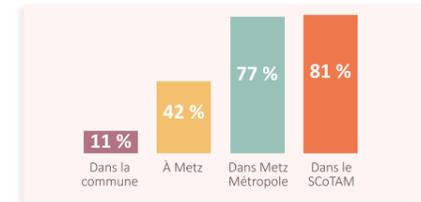
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



5,4 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

198 résidences principales
(0,2 % de Metz Métropole)

85,4 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

5,6 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPRi de la Moselle
- > PPR mouvement de terrain

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **292 HA**
Surface agricole utile (SAU) **100 HA**
Siège d'exploitation agricole **0**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Réaménagement de l'espace public à proximité de l'église Saint-Hilaire
- > Aménagement départ de randonnée GR5 (stationnement, table d'orientation)
- > Mise à disposition de terrains pour l'activité viticole (2 ha)

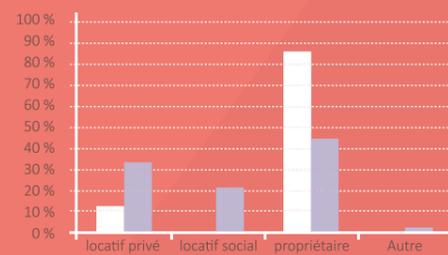
PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



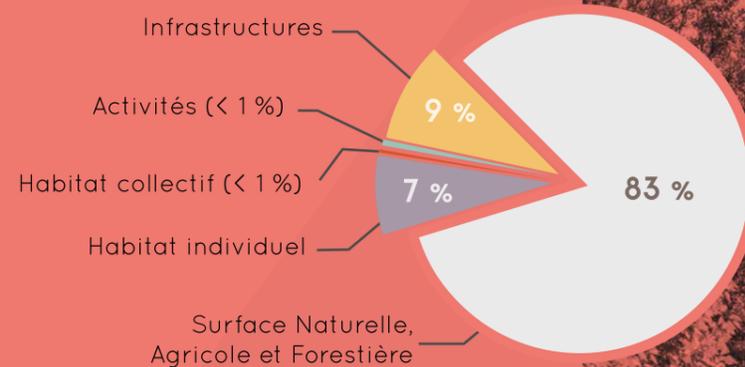
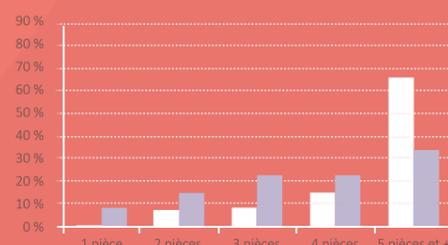
- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > ENS plateau de Jussy
- > Église Saint-Hilaire (Monument historique - XV^e siècle)
- > Lavoir (1850)
- > AOC « vins de Moselle »

■ Jussy ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



MOULINS-LÈS-METZ



EN BREF



Située au sud-ouest de Metz Métropole, la ville de Moulin-lès-Metz fait partie des communes inscrites dans la première couronne. Elle est traversée par l'A31 et la Moselle canalisée, qui viennent couper en deux le ban communal. Elle s'est historiquement développée, sur sa partie nord, le long de l'ancienne RN3 (Moulin-Centre), puis au sud le long de la RD657 et de la rue de Jouy (Saint-Pierre et Tournebride).



Son histoire particulière en lien étroit avec un contexte géographique lui aussi singulier, confère à Moulin-lès-Metz l'image d'une ville fragmentée, marquée par une multitude de coupures naturelles et infrastructurelles. Elle présente trois identités urbaines très distinctes, liées en partie à l'histoire de son développement urbain : les secteurs de Moulin-Centre et Moulin-Préville, au nord, forment le cœur historique de la commune ; Moulin-Saint-Pierre et Trois-Haies constituent le prolongement de l'urbanisme de faubourg de la rive sud de la Moselle, canalisée avec Montigny-lès-Metz ; Moulin-Tournebride, au sud, qui est constituée d'une agrégation d'espaces d'activités économiques et militaires.



La commune présente la particularité d'être localisée à la fois aux pieds des côtes de Moselle, à proximité du Mont-Saint-Quentin, et dans la plaine alluviale de la Moselle. Plusieurs continuités écologiques sont identifiées sur le territoire, à différentes échelles, notamment intercommunale et régionale avec la présence de la Moselle. Plusieurs réservoirs de biodiversité locaux sont également répertoriés sur la commune tels que le Marais du Grand Saulcy et les espaces boisés du secteur de Tournebride.



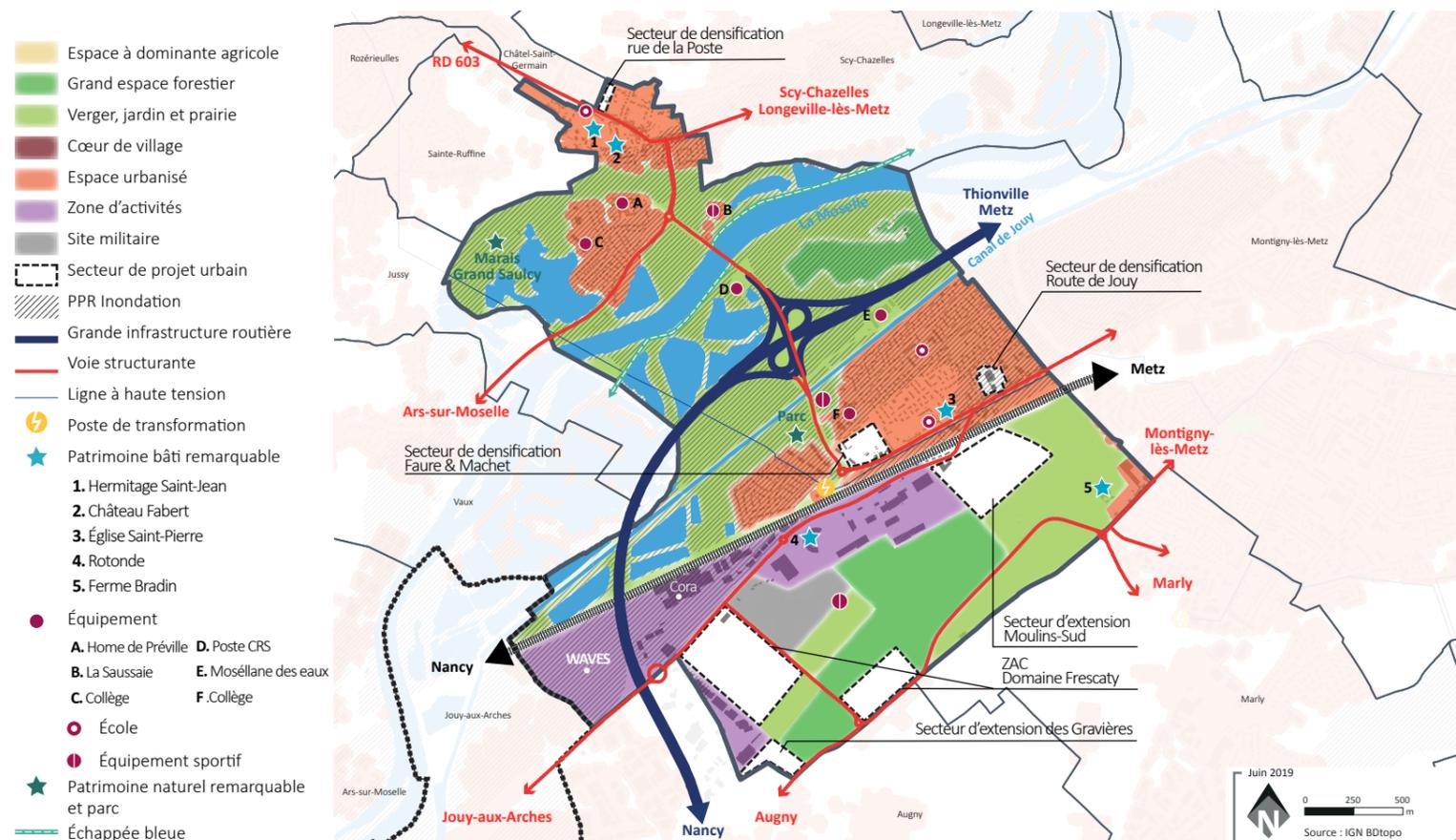
Moulin-lès-Metz est classée en tant que pôle-relais urbain dans l'armature urbaine du SCoTAM. La commune est dotée d'un PLU approuvé le 19 décembre 2017.



Ses principaux objectifs sont :

- de permettre un développement raisonné pour conforter son statut de pôle-relais dans l'armature urbaine du SCoTAM ;
- d'améliorer le cadre de vie des habitants dans une logique d'unification des quartiers de la ville ;
- de poursuivre la valorisation des patrimoines en vue de conforter son identité singulière ;
- de conforter les dynamiques économiques locales, intercommunales et métropolitaines présentes sur son territoire.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur de densification rue de la Poste (OAP - 1,46 ha)
 Secteur de densification Faure et Machet (OAP - 1,5 ha)
 Secteur de densification rue de Jouy (OAP - 1,5 ha)
 Secteur d'extension rue des Gravières (OAP - 3 ha)
 Secteur d'extension Moulin-sud (OAP - 10 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



5 110

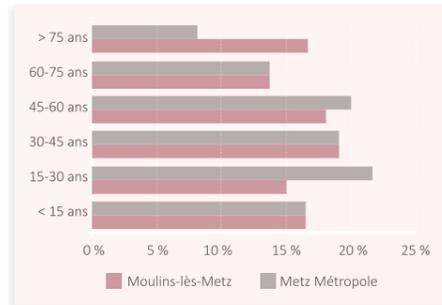
habitants
(2,3 % de Metz Métropole)

2 273

ménages

2,2

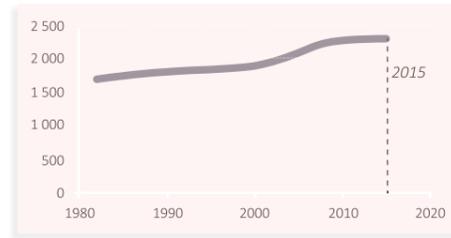
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



78,2 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

12 %

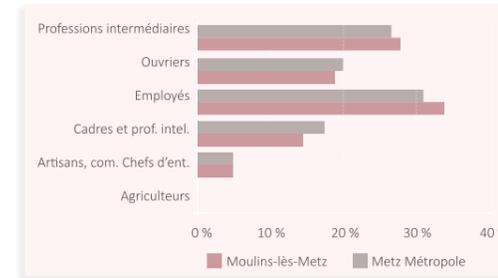
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

2 587

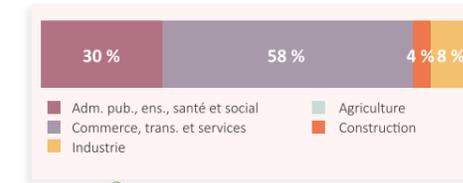
emplois sur la commune

4,4 %

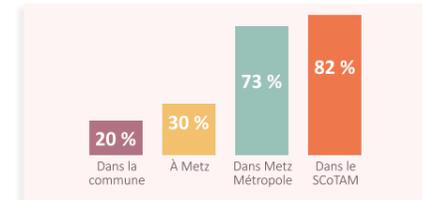
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



4,2 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

2 273

résidences principales
(2,2 % de Metz Métropole)

47,6 %

logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

6,7 %

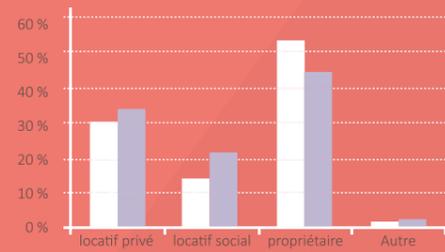
vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

287

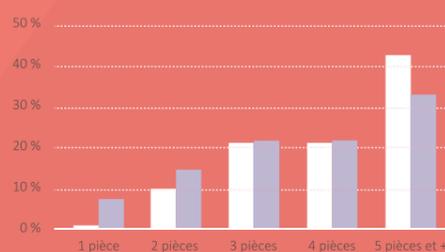
logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

■ Moulins-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Plan de prévention des risques inondation de la Moselle

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **698 HA**

Surface agricole utile (SAU) **32 HA**

Siège d'exploitation agricole **0**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

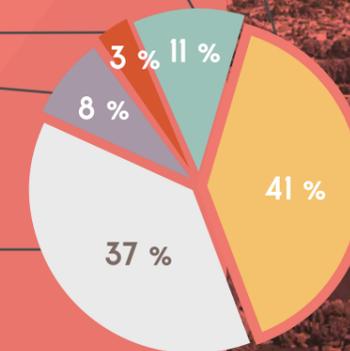


> PLU approuvé le 17 décembre 2017

> ZAC intercommunale du Domaine de Frescaty

> Requalification des rues de Verdun et Chaponost

Infrastructures
Activités
Habitat collectif
Habitat individuel
Surface Naturelle, Agricole et Forestière



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Château Fabert (Monument historique - XV^e siècle)

> Vieux Pont (Monument historique - XV^e siècle)

> Hermitage Saint-Jean (XV^e siècle)

> Ferme fortifiée Bradin (XV^e siècle)

> Église Saint-Pierre (1958)

> La Rotonde (1947)

ROZÉRIEULLES

EN BREF



À l'instar des autres communes de la vallée de Montvaux, Rozérieulles est accessible par la RD603, qui fait le lien entre le plateau agricole de Gravelotte et le cœur de la métropole messine. Le ban communal suit le tracé de cette route par sa forme allongée et comprend, à l'ouest, une partie du vallon du ruisseau de la Mance.



La partie urbanisée du village commence par la rue de Paris, qui regroupe quelques commerces et services de proximité, puis bifurque et traverse les extensions récentes jusqu'au village ancien. Il s'agit de trois quartiers à l'identité propre. Le noyau villageois est encore bien préservé, dans un écrin végétal de vergers et de jardins. L'urbanisation récente des lotissements pavillonnaires s'est faite uniquement vers l'est, en limite de Châtel-Saint-Germain. Historiquement viticole, le village ancien dénombre une multitude de portes sculptées et de bâtisses témoins de cette époque. Le prieuré et son parc boisé font partie des fondements du village, non loin de l'église Saint-Rémi, inscrite comme Monument historique.



Le patrimoine naturel y est tout aussi riche. Les terrains militaires, non-artificialisés, ont participé au maintien de la biodiversité du plateau calcaire et sont aujourd'hui concernés par une zone Natura 2000 (Pelouses du pays messin). Cette zone préservée aux alentours de l'ancien fort comporte aussi un terrain de moto-cross et des pistes de VTT, reconnues dans la région. Les secteurs de prairies sont bien fournis et chaque cours d'eau s'accompagne de haies et de boisements propices aux continuités écologiques. La commune dispose d'un secteur AOC récemment délimité, qui constitue un potentiel de développement de l'activité viticole. Il n'y a aujourd'hui qu'un seul vigneron.



Identifiée comme pôle de proximité de l'armature urbaine du SCoTAM, dans la conurbation des polarités importantes du sud-ouest de la métropole (Moulin-lès-Metz, Scy-Chazelles, Longeville-lès-Metz), Rozérieulles est actuellement régie par le Règlement national d'urbanisme. La commune a entamé l'élaboration de son PLU depuis le 14 juin 2017.



Les principales orientations du projet de PADD arrêté le 25 février 2019 prévoient de :

- valoriser l'environnement de la commune et profiter de la diversité des paysages ;
- conforter le dynamisme actuel et compléter les équipements et services aux habitants ;
- mettre en valeur les espaces publics tout en améliorant les conditions de stationnement et de circulation ;
- renforcer le dynamisme et l'attractivité de la ville.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension « Derrières les Clairières » (OAP - 0,4 ha)
Secteur de densification rue de Paris - Haie Brûlée (OAP - 1 ha)
Secteur de renouvellement et d'extension rue Bazin (OAP - 1,1 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

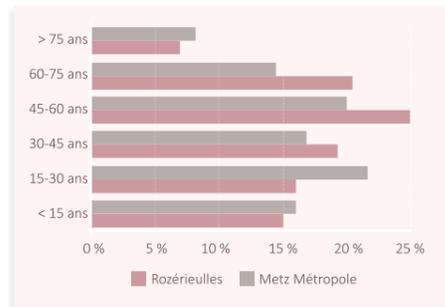
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



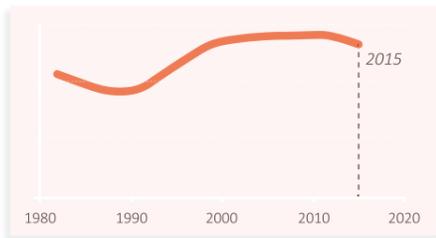
1 372
habitants
(0,6 % de Metz Métropole)

597
ménages

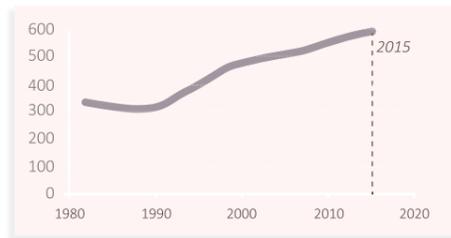
2,3
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

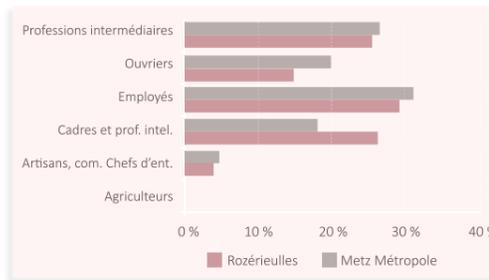


78 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

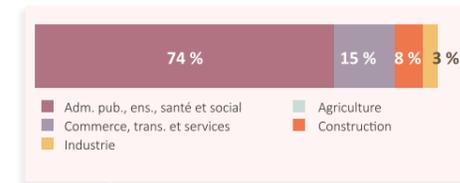
8 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

298
emplois sur la commune

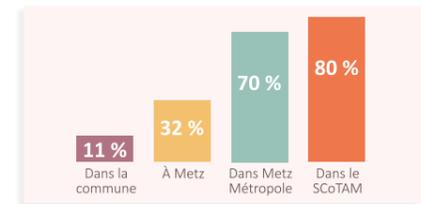
6 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



4,8 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

597 résidences principales
(0,6 % de Metz Métropole)

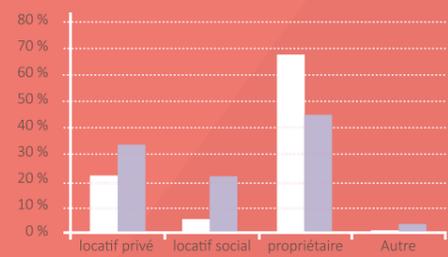
73,6 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

8,2 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

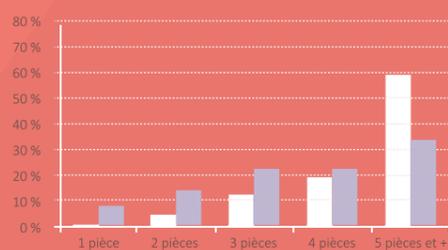
41 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

■ Rozérieulles ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aucun risque

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **663 HA**
Surface agricole utile (SAU) **214 HA**
Siège d'exploitation agricole **0**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

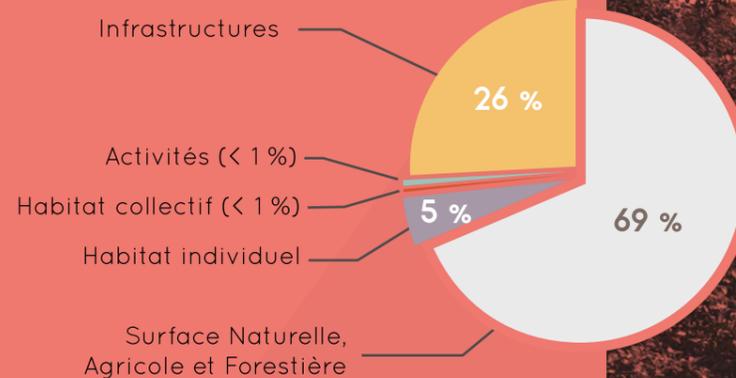


- > Révision du PLU depuis le 14 juin 2017
- > Secteur de densification avenue des Champs (4 logements)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Site Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > Sites inscrits et classés au lieu-dit Fossés Machot et Purgatoire
- > Église Saint-Rémi (Monument historique, XV^e siècle)
- > Ancien Prieuré (XII^e siècle)
- > AOC « vins de Moselle »



SAINTE-RUFFINE



EN BREF



Ancien village viticole, Sainte-Ruffine se situe à environ 5 kilomètres du centre-ville de Metz. Au nord, la commune est limitrophe de Moulines-lès-Metz, Rozérieulles et Châtel-Saint-Germain. Au sud, elle est voisine de Jussy. Le territoire communal se déploie entre la vallée de la Moselle et le plateau. Sainte-Ruffine profite d'un accès proche à l'A31, ce qui constitue un atout supplémentaire en terme d'attractivité.



La commune est constituée de deux entités distinctes :

- Le village historique, installé sur un replat alluvial de la Moselle. Ce belvédère domine la vallée de la Moselle et le débouché de la vallée de Montvaux. On y recense un patrimoine bâti ancien singulier avec la présence de nombreux éléments architecturaux témoignant du passé vigneron.
- Le village bas se déploie en arrière plan de la RD603. Le projet de contournement et la servitude d'inondation ont longtemps verrouillé le potentiel foncier de ce secteur. Depuis 2012, une série de projets a été validée sur l'ensemble des terrains du village bas. Ces projets de constructions nouvelles ont contribué à l'essor de ce quartier : plusieurs opérations de logements, réhabilitation du moulin de Goglo, mise en valeur du ruisseau de Montvaux, résidence de service seniors et ses annexes, plateforme médicale, superette et parkings nécessaires aux opérations.



Le noyau villageois actuel ne permet pas d'imaginer le village sans sa ceinture verte. L'ensemble du massif boisé qui ceint le village est récent et dû au caractère inconstructible de terrains précédemment consacrés à la vigne. Le dénivelé important a toujours limité la constructibilité et l'implantation d'infrastructures lourdes. Le ruisseau de Montvaux constitue enfin un corridor écologique sensible en milieu urbanisé au nord de la commune.



Sainte-Ruffine est identifiée dans l'armature urbaine du SCoTAM en tant que commune périurbaine et rurale au sud-ouest de Metz. Elle est limitrophe de Châtel-Saint-Germain et Moulines-lès-Metz qui sont les principales polarités du secteur. La commune est dotée d'un PLU approuvé depuis le 27 décembre 2017.



Le projet d'aménagement et de développement durables du PLU de Sainte-Ruffine repose sur quelques principes fondamentaux :

- mise en valeur des atouts du village et les préoccupations environnementales ;
- valorisation du cadre de verdure et de l'environnement du village ;
- maîtrise de manière raisonnée du développement urbain du village ;
- préservation de la qualité de l'habitat, aide à l'installation de jeunes ménages ;
- favorisation des liens sociaux et maintien dans le village des personnes âgées.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- PPR Mouvement de terrain
- PPR Inondation
- Équipement
- École



Secteur d'urbanisation Moulin du Goglo (OAP - 0,7 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



543

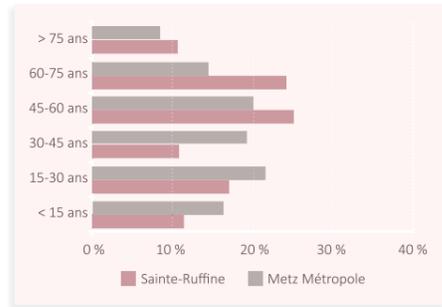
habitants
(0,2 % de Metz Métropole)

260

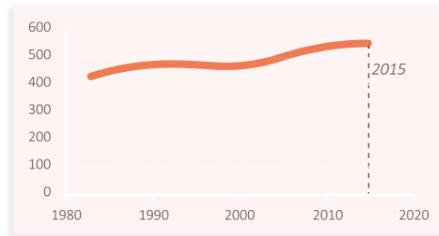
ménages

2,1

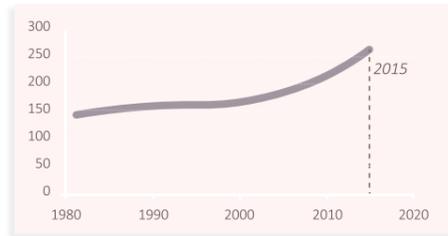
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



73,4 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

9,4 %

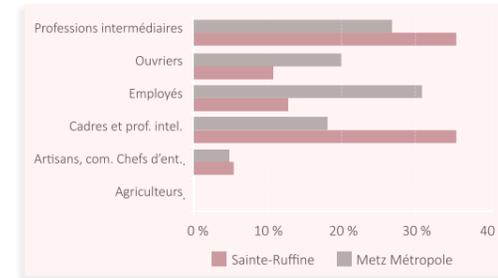
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

60

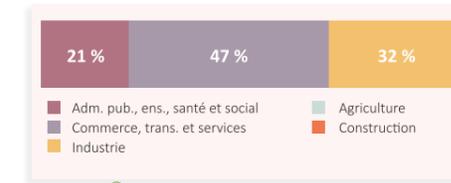
emplois sur la commune

2,1 %

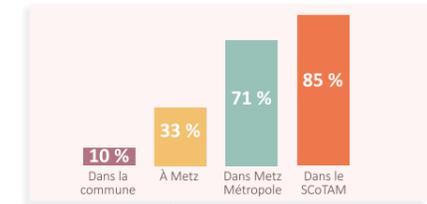
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



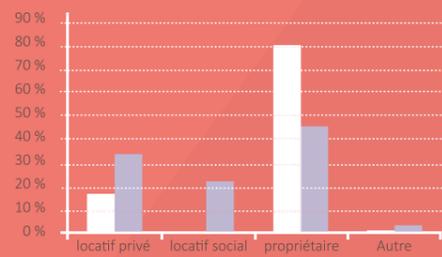
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

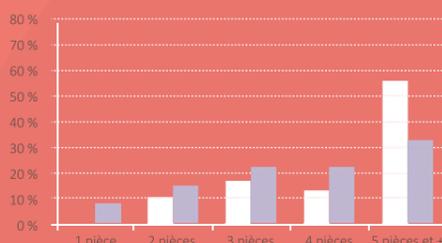


■ Sainte-Ruffine ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



4,9 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

260 résidences principales
(0,3 % de Metz Métropole)

65,2 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

5,7 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > Plan de Prévention des risques d'inondation
- > Plan de Gestion des risques d'inondation
- > Plan de Prévention des risques mouvement de terrain

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **71 HA**
Surface agricole utile (SAU) **4 HA**
Siège d'exploitation agricole **0**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

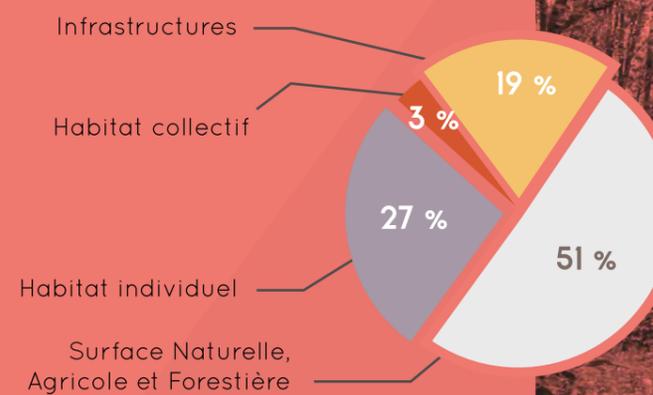


- > Opération Pré du Longeau (60 logements)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > ENS Marais du Grand Saulcy
- > Château Buzolet (Monument historique - XVIII^e siècle)
- > Église (XVIII^e siècle)



SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE



EN BREF



Saint-Privat-la-Montagne est située au nord-ouest, à environ 14 km du centre-ville de Metz. La commune touche les territoires de Sainte-Marie-aux-Chênes, Roncourt, Fèves, Norroy-le-Veneur et Amanvillers (seule commune limitrophe à faire également partie de la métropole). Inscrite au carrefour de la RD7 et de la RD643, Saint-Privat-la-Montagne jouit d'une bonne desserte routière. Le village est par ailleurs traversé par l'A4 et bénéficie de la proximité de l'échangeur de Batilly - Sainte-Marie, situé à moins de 3 km.



Saint-Privat-la-Montagne a été témoin du dernier épisode de la bataille acharnée du 18 août 1870, lors de laquelle les troupes allemandes investissent la ville de Metz. Deux monuments commémorent cette bataille. Son cœur ancien est situé à l'écart des grands axes de circulations. Il est caractérisé par un bâti continu et dense, typique du village-rue lorrain. La proximité des mines est à l'origine de la construction de deux cités ouvrières du début du XX^e siècle. Le développement du village s'est ensuite opéré par la succession de plusieurs extensions pavillonnaires durant la deuxième moitié du XX^e siècle. Plus récemment, l'opération singulière du Bois de la Ville est venue étendre le village au sud-est, avec un programme mixte de logements (sociaux, seniors, collectifs et pavillonnaires).



Le territoire communal présente un relief de plateau, sur le revers des côtes de Moselle. Légèrement vallonné, il est donc caractérisé par des pentes douces descendant vers l'ouest. Le village est situé en lisière des bois caractéristiques des côtes de Moselle, dans un paysage agricole essentiellement céréalier. À cheval sur le ban communal et sur celui de Roncourt, on distingue l'ancien site des carrières de pierre de Jaumont, devenu aujourd'hui un réservoir de biodiversité reconnu.



Identifiée comme pôle de proximité dans l'armature du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du nord-ouest messin (Sainte-Marie-aux-Chênes, Ars-sur-Moselle), la commune dispose d'un PLU depuis le 5 juillet 2007.

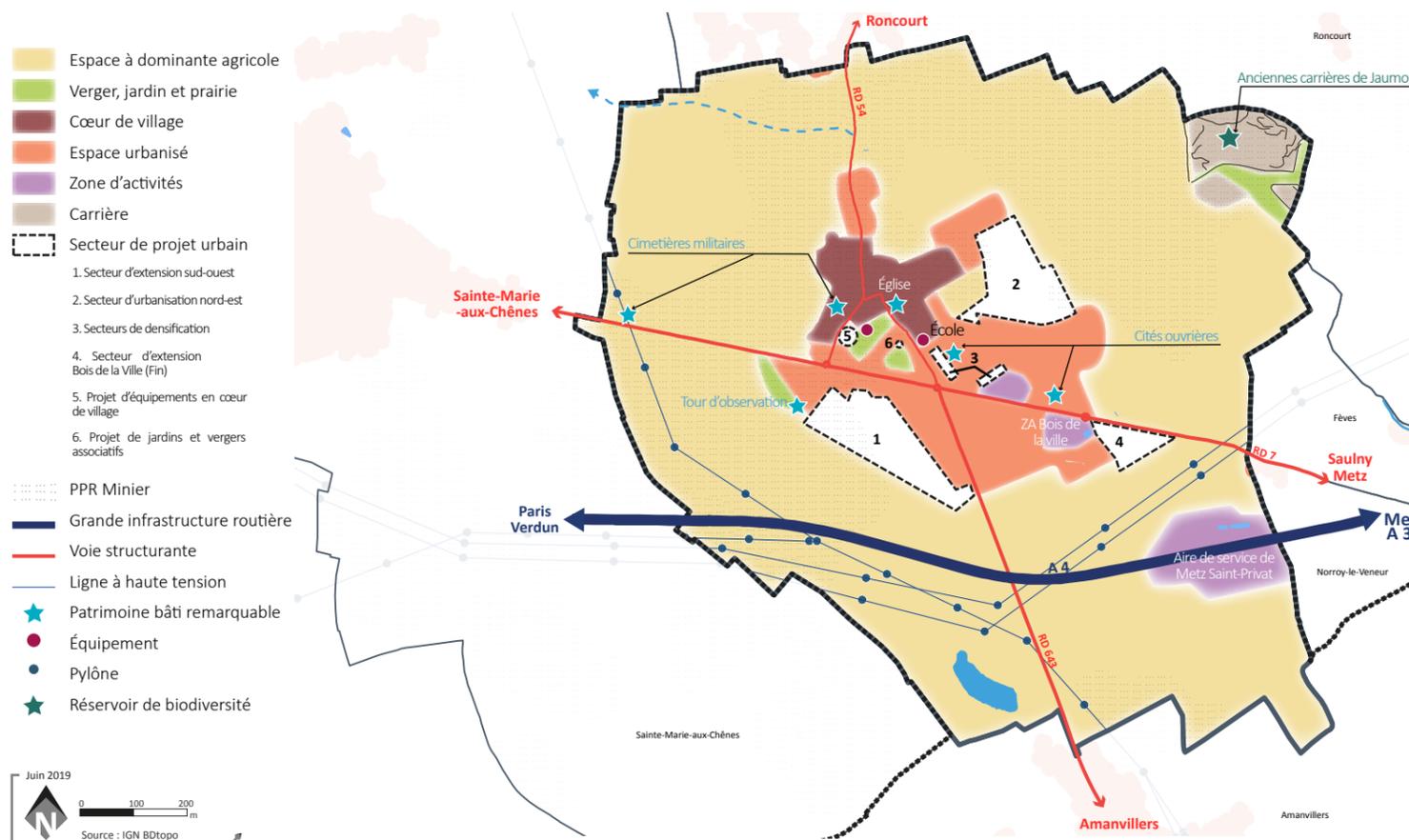


Les principales orientations du PADD prévoient de :

- conforter l'identité du noyau villageois en préservant l'architecture traditionnelle et l'espace public ;

- favoriser le renouvellement urbain en permettant la transformation des bâtiments anciens inoccupés ;
- sécuriser et requalifier les espaces publics autour des équipements communaux ;
- permettre le développement du commerce le long des grandes départementales ;
- intégrer les projets d'extension urbaine en cohérence avec le village et le réseau viaire existant ;
- protéger les espaces naturels et les lieux de mémoire présents sur la commune.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension sud-ouest (zone d'urbanisation future - 13,6 ha)
 Secteur d'extension nord-est (zone d'urbanisation future - 8,2 ha)
 Secteur de densification en cœur de village (zone d'urbanisation future - 0,9 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

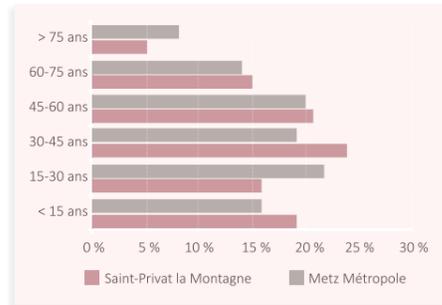
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



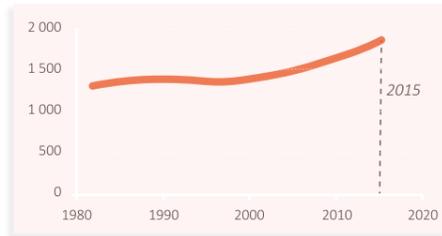
1 850
habitants
(0,8 % de Metz Métropole)

735
ménages

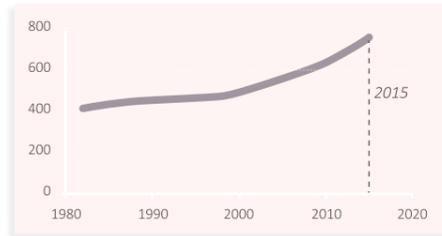
2,5
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

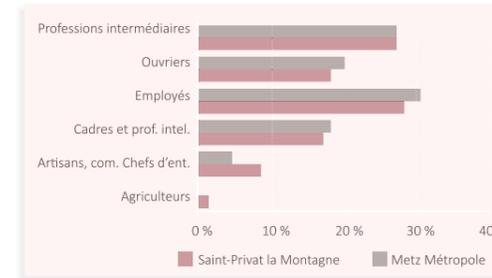


78 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

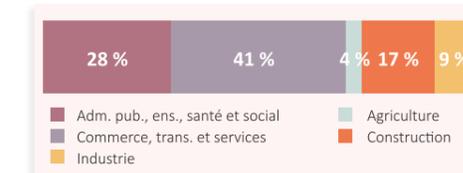
8,5 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

231
emplois sur la commune

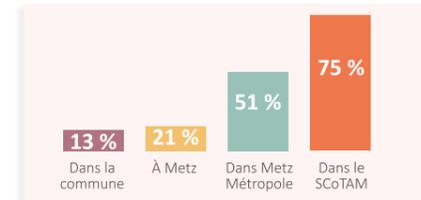
10,1 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



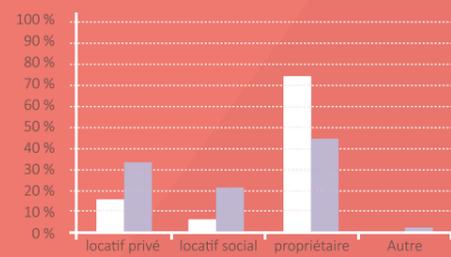
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

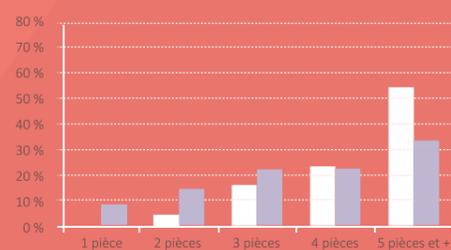


■ Saint-Privat-la-Montagne ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



4,7 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

735 résidences principales
(0,7 % de Metz Métropole)

73,6 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

8 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

60 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR affaissement minier
- > Passage de lignes à haute tension

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



- > Finalisation de l'opération Bois de la ville (105 logements sociaux réalisés dont 9 pour seniors) + 20 pavillons à venir
- > Projet d'équipement regroupant un gymnase polyvalent (salle de spectacle), un périscolaire dédié et une extension de la maison des associations (2020)
- > Inscription dans le cadre des Communes natures : zéro pesticide, mini-vergers et jardins associatifs (2019)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES

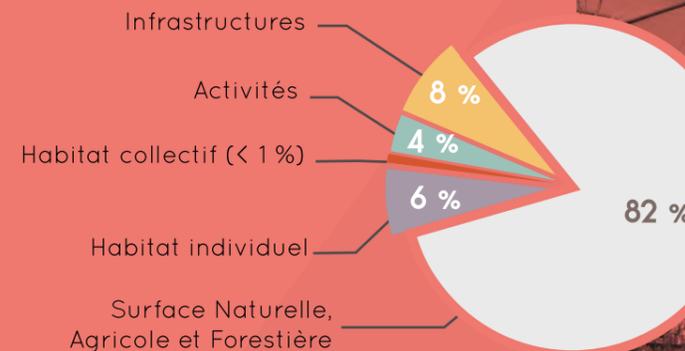


- > Réservoir de biodiversité carrière de Jaumont
- > Église de Saint-Privat (1876)
- > Porte du cimetière (Monument historique - XVI^e siècle)
- > Tour d'observation (1870)
- > Cimetières militaires (XIX^e siècle)
- > Cités ouvrières (début XX^e siècle)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **571 HA**
Surface agricole utile (SAU) **416 HA**
Sièges d'exploitation agricole **3**



VAUX



EN BREF



Située au sud-ouest de Metz, Vaux est une commune qui s'étend d'ouest en est, entre les côtes et la vallée de la Moselle. Elle est reliée à la RD6 en direction d'Ars-sur-Moselle et de Moulins-lès-Metz (accès à l'A31) et à la RD60 vers le village limitrophe de Jussy. Le cœur villageois est desservi par une navette du réseau Le Met' et la partie sud de la commune par une ligne Proxis. Vaux est traversée par le sentier de grande randonnée GR5 et la véloroute l'Échappée Bleue, en provenance de Jussy et à destination d'Ars-sur-Moselle.



Progressivement fortifié, le noyau villageois ancien s'est implanté sur les côtes de Moselle, propices à la culture de la vigne. Les extensions récentes se sont étirées à l'est, en direction de la Moselle et de Jussy. Témoin de l'histoire viticole locale, le village compte de nombreuses maisons vigneronnes et une maison forte : le château de Vaux. L'église Saint-Rémi date du XIVe siècle. Vaux compte également un patrimoine militaire remarquable : l'ouvrage Saint-Hubert, situé dans le Bois-la-Dame sur la partie ouest de la commune, et l'ouvrage de Jussy.



Vaux tient une place importante dans le patrimoine paysager et l'armature écologique du territoire métropolitain. Commune du Parc naturel régional de Lorraine, Vaux compte un site Natura 2000, Pelouses du Pays messin. Cet espace est déclaré site d'intérêt communautaire par la Directive habitat. Les ouvrages militaires constituent des réservoirs de biodiversité (gîtes à chiroptères) à l'échelle du SCoTAM. La forêt de Vaux et le Bois-la-Dame couvrent plus de 50 % du territoire communal. Vaux fait partie de l'aire géographique « AOC vins de Moselle ». Enfin, la Moselle et les étangs d'Outre-Moselle participent à la Trame bleue sur cette partie de l'agglomération.



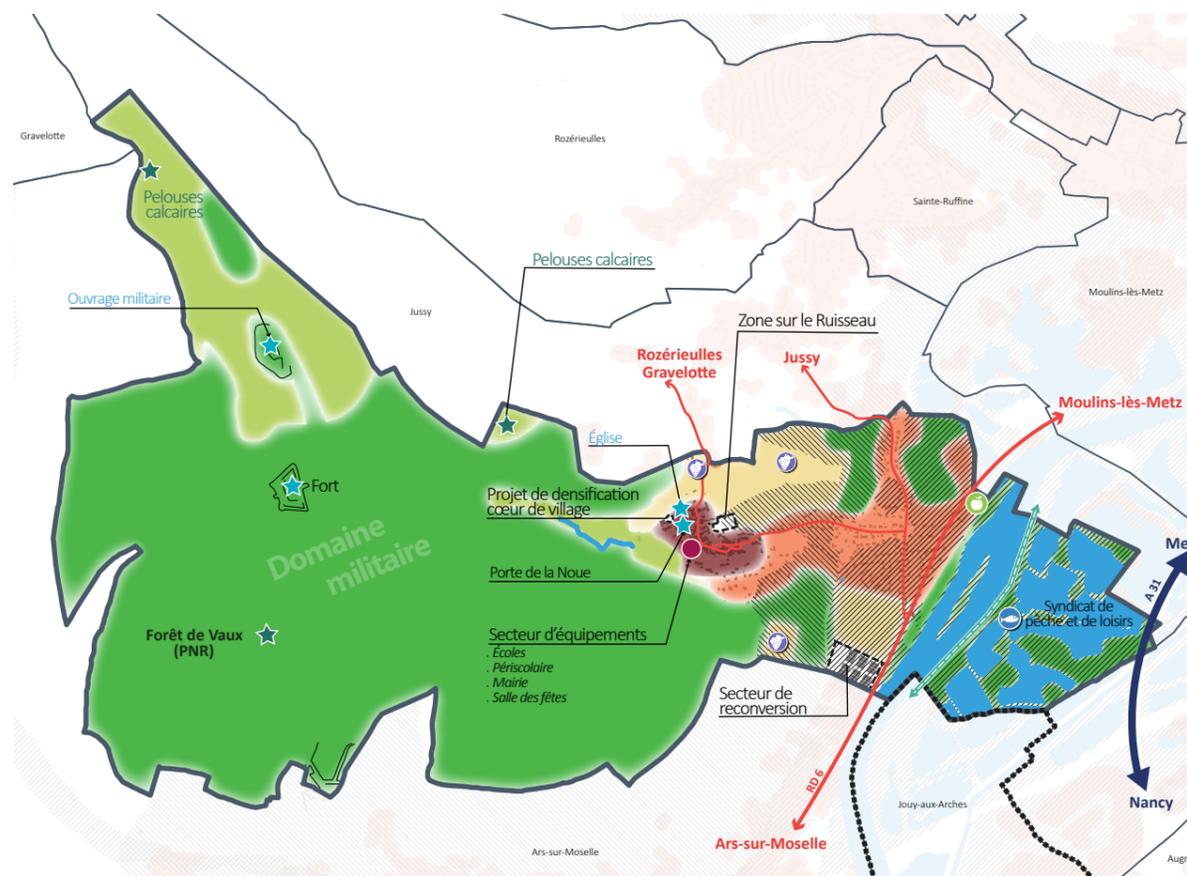
Dans l'armature urbaine du SCoTAM, Vaux est identifiée en tant que commune péri-urbaine et rurale au sud-ouest de Metz. Elle est située entre Moulins-lès-Metz et Ars-sur-Moselle, principales polarités du secteur. Conformément aux dispositions de la loi Alur, le développement urbain de la commune est encadré par le Règlement national d'urbanisme depuis mars 2017, suite à la caducité du Plan d'occupation des sols.



En l'absence de PLU, la commune n'a pas établi de PADD. L'application du RNU interdit toute construction en dehors des parties urbanisées (principe de constructibilité limitée). La municipalité souhaite néanmoins diversifier son parc d'habitat afin d'accueillir des jeunes ménages et répondre aux besoins des personnes âgées. Dans ce sens, des réflexions sont menées pour la réalisation de logements sociaux (réhabilitation). Le potentiel de densification du tissu urbain est estimé à environ 20 logements (secteur Sur le Ruisseau). La reconversion d'une emprise militaire le long de la RD6 fait l'objet d'une réflexion intercommunale avec la ville d'Ars-sur-Moselle.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- PPR Inondation
- PPR Mouvement de terrain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine naturel remarquable
- Équipement
- Maraîchage
- Vignes
- Échappée bleue



Potentiel de reconversion en cours de réflexion sur l'ancien site militaire situé le long de la RD6 (en lien avec Ars-sur-Moselle).

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



818

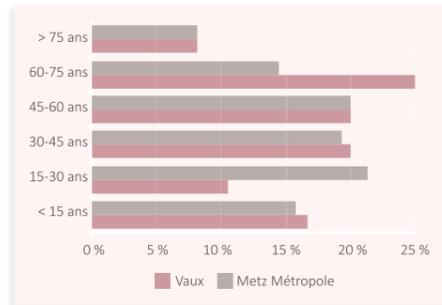
habitants
(0,4 % de Metz Métropole)

334

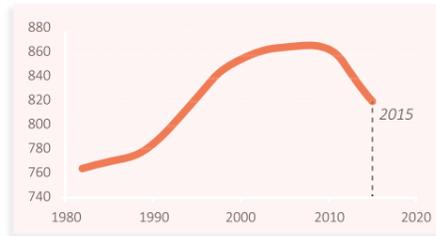
ménages

2,5

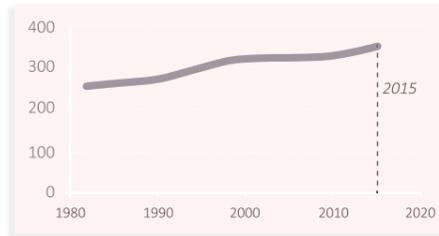
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



72 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

7,1 %

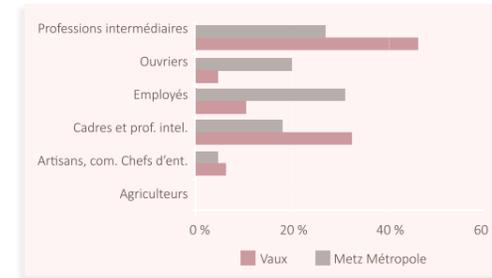
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

68

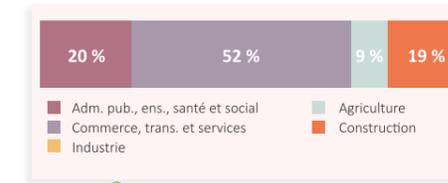
emplois sur la commune

5,9 %

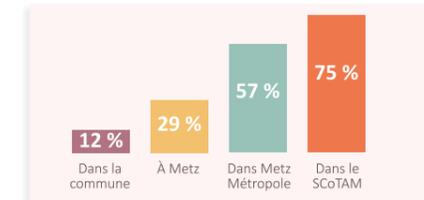
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



5,4 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

334 résidences principales
(0,3 % de Metz Métropole)

96,1 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

6,1 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation de la Moselle
- > PPR mouvement de terrain

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



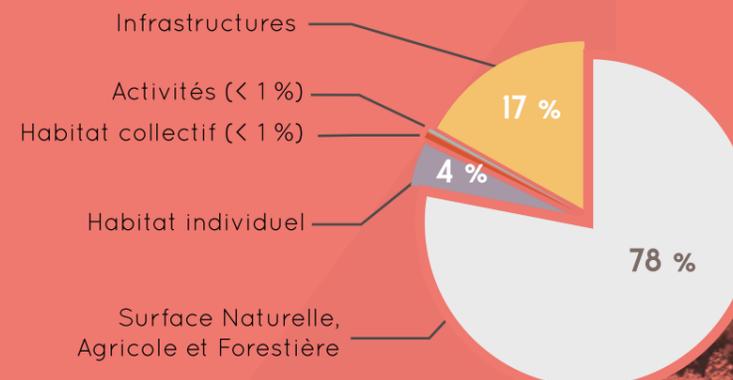
- > Opération de reconversion de l'ancienne maison de retraite pour la réalisation de 10 logements sociaux
- > Finalisation de la zone Sur le Ruisseau (environ 5 logements)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église Saint-Rémi (Monument historique - XIV^e siècle)
- > Porte de la Noue (XI^e siècle)
- > Zone Natura 2000 Pelouses du pays messin
- > AOC « vins de Moselle »

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **653 HA**

Surface agricole utile (SAU) **56 HA**

Sièges d'exploitation agricole **2**

VERNEVILLE



EN BREF



Située à l'extrême ouest de la métropole, Vernéville fait partie des communes inscrites dans la deuxième couronne. Localisée sur le revers des côtes de Moselle, sur la partie ouest du plateau lorrain, elle est limitrophe du département de Meurthe-et-Moselle. Vernéville est, par ailleurs, implantée à l'articulation de la RD603 et de la RD11, ce qui lui permet d'être rattachée directement à l'autoroute A4.



Le village est marqué par l'implantation en continu de ses constructions et la présence de larges usoirs, caractéristiques de la morphologie du village-rue lorrain. Son riche passé agricole est également représenté par deux châteaux, aujourd'hui reconvertis en ferme et en logements. Au sud-ouest du village, on dénombre plusieurs extensions pavillonnaires. Amorcées à la fin des années 1960, elles témoignent du développement récent du village. Vernéville est enfin caractérisé par la présence du lieu-dit Malmaison, qui représente un hameau important, isolé au sud de la commune.



Le paysage général de Vernéville est rural. Il s'organise principalement autour d'espaces agricoles peu sinueux et caractéristiques de la partie occidentale du plateau lorrain. La commune est, par ailleurs, située en bordure d'une vaste trame forestière où serpentent le ruisseau de la Mance et sa ripisylve. Vernéville dispose d'une Trame verte et bleue locale, riche en biodiversité, constituée d'espaces naturels périvillageois, où se distinguent plusieurs zones humides, jardins et anciens vergers.



Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, Vernéville est située à proximité des polarités de l'ouest de la métropole (Sainte-Marie-aux-Chênes, Amanvillers) ainsi que des villes de Briey et Jarny (54). Elle dispose d'un PLU approuvé le 29 janvier 2015.



Ses principaux objectifs reposent sur une volonté de développer le village de manière mesurée, afin d'assurer le renouvellement de sa population et de garantir un niveau d'équipement satisfaisant. Par ailleurs, la commune souhaite protéger son identité rurale, tant du point de vue économique (diversités des activités agricoles) qu'environnemental (qualité des paysages, espaces naturels remarquables). Vernéville a enfin pour objectif de conforter et renforcer son réseau de déplacements doux, dans une logique de mise en relation à plusieurs échelles de territoire (villageoise, communale, intercommunale et départementale).

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension Télégraphe (OAP - 4 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



622

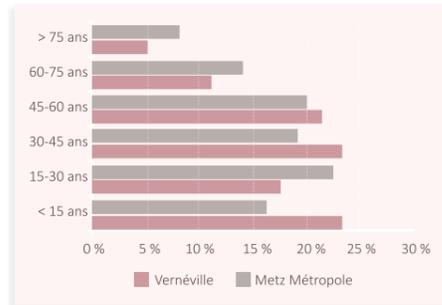
habitants
(0,3 % de Metz Métropole)

248

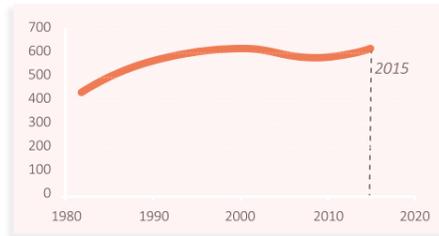
ménages

2,5

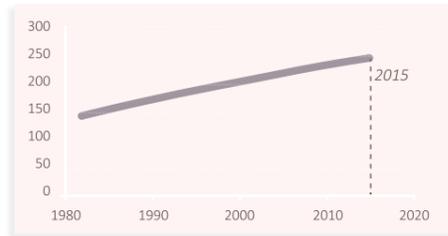
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



77,8 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

10,8 %

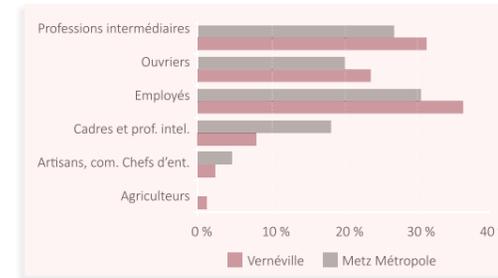
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

57

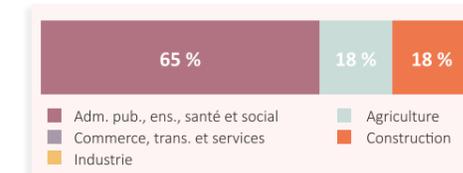
emplois sur la commune

3,4 %

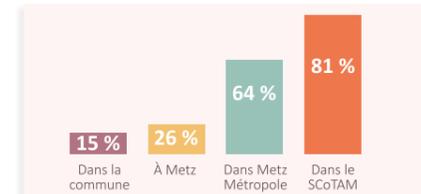
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



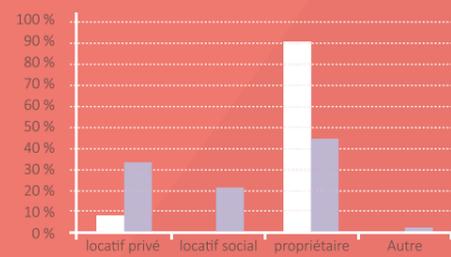
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

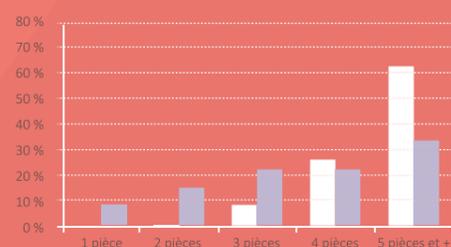


■ Vernéville ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5 pièces par logement (moyenne)

(3,8 à Metz Métropole)

248

résidences principales
(0,2 % de Metz Métropole)

94,8 %

logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

8,8 %

vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Aléa risque minier en bassin ferrifère (fontis et affaissement progressif)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **918 HA**

Surface agricole utile (SAU) **717 HA**

Sièges d'exploitation agricole **5**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

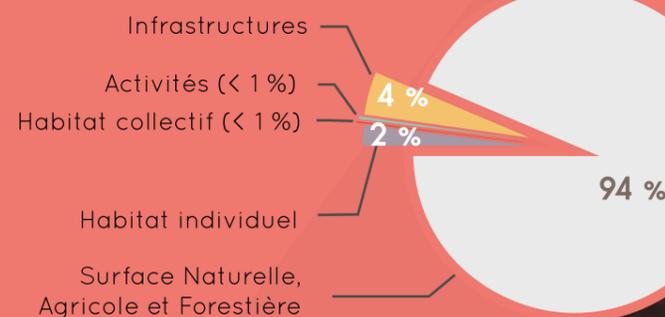


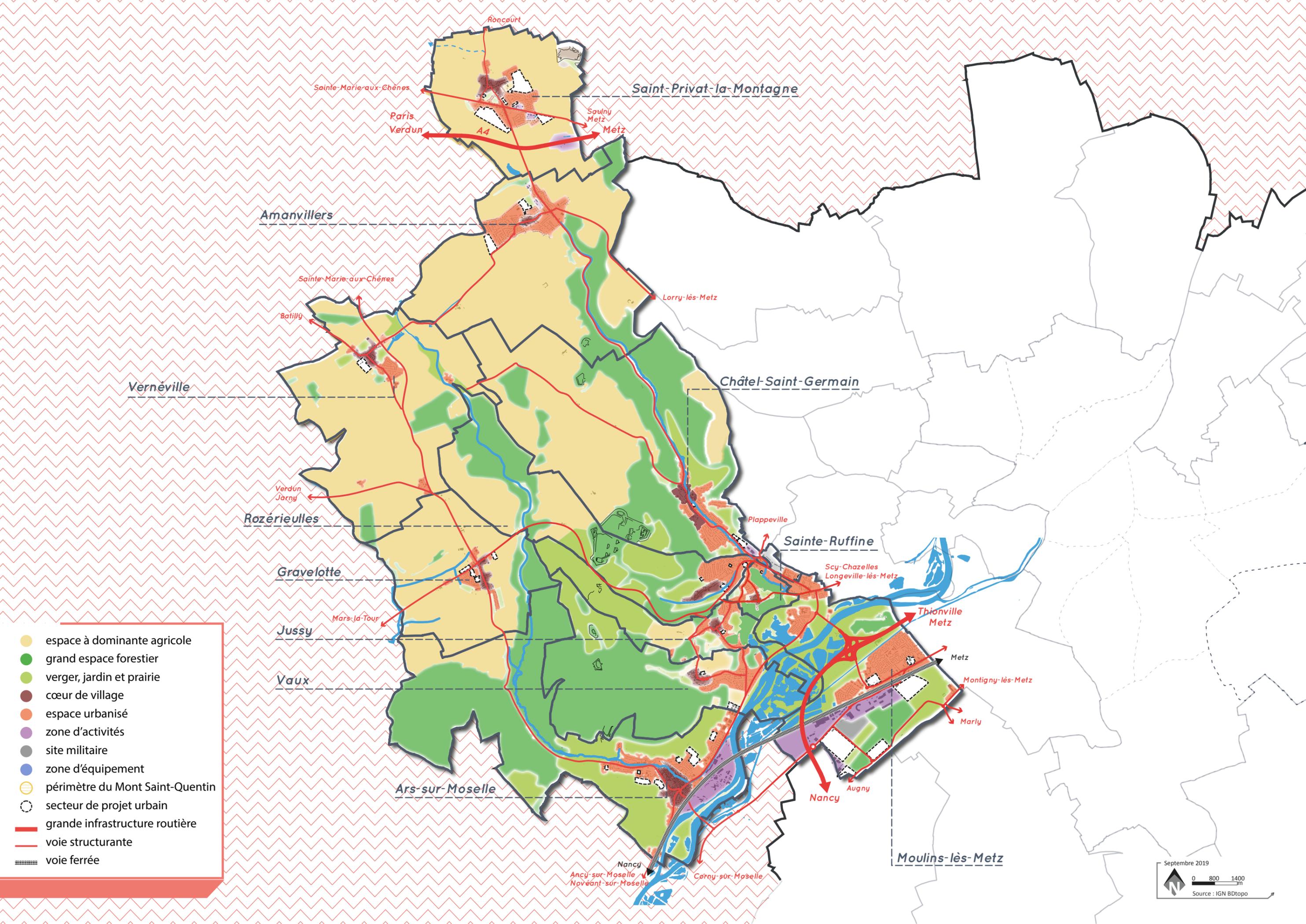
> Aucun projet et démarche

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Château de Vernéville (XVII^e siècle)
- > Ferme-château de Bagneux (XVIII^e siècle)
- > Église Saint-Eloy (XIX^e siècle)









AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

OCTOBRE
2019

Directeur de publication
Patricia Gout

Équipe rédaction
Clément Boniteau et Marc-Philippe Casalis (chefs de projet)
Valérie d'At de Saint Foulc-Simonin ; Agnès Defay, Fanny
Geoffroy, Amaury Krid, Laetitia Laligant, Damien Levé,
Baptiste Maerten, André Morand et Jean-Luc Tison

Traitement statistique
Marie-Charlotte Devin, Bernard Demonty, Amandine
Schloutp

Conception et création
Lydie Dugain, Jérémy Hoffmann, Patrick Moussler,
Kevin Rodeghiero


Metz
Métropole


INSPIRE
METZ

www.aguram.org

   @aguram